restez chez vous

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Samedi 08 Août 2020 / N° 931 Prix : 20 DA

Préservation de l'intégrité du territoire national et protection des frontières

UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DE L'ANP

Depuis qu'elle a adhéré au TNP, le 12 Janvier 1995

L'Algérie engagée sur la voie du désarmement nucléaire

Explosion de Beyrouth:

Quatre avions d'aides décollent d'Alger

Feux de forêts

La Protection civile déploie un important dispositif

Dans une mise au point, publiée par le quotidien serbe "Politika",

Le "Sahara occidental" est l'appellation consacrée dans toutes les résolutions internationales

Présidence

Le président Tebboune procède à un vaste mouvement dans le corps des présidents et procureurs généraux près les cours de justice.

Tomate industrielle

Une production globale de près de 13 millions de quintaux jusqu'en août

Marchés gaziers:

Création d'une cellule d'écoute et de médiation au profit des porteurs de projets innovants

Transition économique en Afrique:

Benabderrahmane participe aux travaux de la réunion du Groupe des gouverneurs africains

Préservation de l'intégrité du territoire national et protection des frontières

Une préoccupation majeure de l'ANP

Il n'est pas exagéré de dire que la situation en Libye laisse présager de graves répercussions sur les pays de la région et qu'il est de toute urgence nécessaire de trouver une issue pacifique à la crise avant qu'il ne soit trop tard. À ce titre, le constat fait par le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, sur la situation en Libye, lorsqu'il a affirmé dans un de ses entretiens avec la presse que ce pays se "retrouve aujourd'hui dans une situation comparable à celle que connaît la Syrie, du fait de la multiplication des ingérences étrangères». Tirant la sonnette d'alarme, l'Algérie avertit que "la situation inédite qui prévaut actuellement sur le terrain est autrement plus dangereuse que ne peuvent l'imaginer certains", compte tenu des "effets d'une guerre par procuration dont certaines parties planifient l'exécution en Libye" et qui " aura inévitablement des répercussions sur les pays de la région, dont l'Algérie"."Plus grave encore, armer les tribus libyennes, comme le projettent certains, fera de ce pays frère, comme l'a affirmé le président de la République, en une "nouvelle Somalie", met-elle en garde. La position de l'Algérie vis-à-vis de la crise libyenne repose sur des principes immuables qui guident sa diplomatie, le recours au dialogue et à la négociation pour la résolution pacifique des conflits et des différends, loin du langage des armes et de l'ingérence étrangère. En effet, l'évolution de la situation en Libye peut être source de défis et de menaces sur notre sécurité nationale, ce que traduisent les propos du président de la République lorsqu'il affirme que la sécurité de la Libye participe de la sécurité de l'Algérie. De plus, l'attachement de l'Algérie à se tenir à équidistance des deux parties libyennes dans le conflit qui les oppose, est le reflet de la constance de ses principes et de sa détermination à trouver une solution pacifique qui sera dans l'intérêt du peuple libyen et rien d'autre. Sur cette base, l'Algérie qui partage avec la Libye environ un millier de kilomètres de frontières terrestres communes et, compte tenu des liens historiques qui unissent les deux peuples, est pleinement convaincue que tout ce qui pourrait porter atteinte à la Libye affectera également l'Algérie. Aussi, l'instauration de la paix et de la stabilité en Libye est dans l'intérêt de tous, voilà pourquoi notre pays n'a de cesse d'appeler avec insistance à l'intensification des efforts en vue de trouver, dans les plus brefs délais, une solution politique à la crise comme seul moyen de mettre un terme à l'effusion du sang dans ce pays voisin. Au regard de ces données et de bien d'autres, l'Armée nationale populaire place la préservation de l'intégrité du territoire national et la protection des frontières nationales en tête de ses préoccupations. À cet effet, l'ANP œuvre inlassablement et de manière continue au développement du corps de bataille, se tient en permanence au plus haut niveau de vigilance et de préparation, comme le démontrent les exercices démonstratifs avec tirs réels, exécutés avec succès par ses unités de combat, en particulier celles déployées le long de nos frontières, constituant ainsi un barrage infranchissable, faisant échec à toute menace. C'est là un volet auquel le Haut commandement de l'ANP attache un grand intérêt en pariant sur l'élément humain et en veillant à lui donner tous les moyens et équipements nécessaires et de lui garantir l'atmosphère appropriée lui permettant de s'acquitter pleinement de ses missions.Face à une situation qui ne cesse de se dégrader et devient de plus en plus inquiétante dans le voisinage immédiat, plus particulièrement en Libye et au nord du Mali, la sécurisation des frontières demeure, à priori, une priorité absolue pour l'Algérie. C'est à ce titre que les Forces de l'ANP veillent sans répit à la sécurisation des frontières du pays et à la sauvegarde des fondements de sa sécurité et sa stabilité et ce, conformément aux exigences qu'imposent le devoir de veiller en permanence à la promotion des capacités de l'Armée. Pour ce faire le Haut commandement de l'ANP a élaboré une approche claire en terme de substance, ambitieuse en terme d'objectifs et flexible en terme d'application et d'exécution. Cette approche rationnelle et clairvoyante, qui tient compte les éventuels variables géopolitiques et les défis actuels et futurs qui en découlent, est adaptée aux propres spécificités de l'ANP et à ses capacités à le transformer en réalisations concrètes sur le terrain. Cela est dicté par la nécessité de la préservation et le renforcement des divers acquis et l'impératif de l'adaptation des objectifs tracés avec le processus de développement des Forces armées. Dans ce contexte, le maintien de la dynamique actuelle n'est pas un objectif en soi, mais plutôt l'accélération de sa cadence en adéquation avec la concrétisation des objectifs escomptés, estiment de nombreux observateurs.Pour eux, cela nécessite la préservation et le renforcement des acquis, tout en œuvrant à focaliser davantage les efforts sur l'excellence et la perfection, en adoptant une démarche juste et pertinente dans l'évaluation continue de ce qui est réalisé sur le terrain. Il s'agit également d'emprunter une méthodologie de travail planifiée qui tient compte, non seulement de la concrétisation des objectifs tracés, mais aussi et surtout de l'impératif de veiller à l'adaptation de ces objectifs avec le processus de développement de l'ANP et son avenir. C'est ainsi qu'on peut asseoir, de manière solide et correcte, un processus professionnel fructueux, a-t-on souligné.

T. Benslimane

Depuis qu'elle a adhéré au TNP, le 12 Janvier 1995,

L'Algérie engagée sur la voie du désarmement nucléaire

L'Algérie a manifesté un intérêt accru pour la thématique de désarmement nucléaire, dès son adhésion à l'ONU en 1962, œuvrant sans relâche en faveur de la ratification du Traité sur la Non-prolifération des Armes nucléaires (TNP) et aujourd'hui, elle demeure engagée en vue d'entamer des négociations de fond dans ce sens. Depuis qu'elle a adhéré au TNP, le 12 Janvier 1995, l'Algérie n'a eu de cesse de contribuer, activement, aux efforts multilatéraux du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Aujourd'hui, encore, et au moment où le monde célèbre le 75e anniversaire des bombardements d'Hiroshima, l'Algérie reste engagée sur la voix de la réalisation des objectifs du traité considéré comme la pierre angulaire du régime international en la matière. En effet, c'est sous la présidence algérienne, que les Etats parties ont adopté lors des travaux de la Conférence d'examen du TNP en 2000, les 13 mesures pratiques en vue de l'élimination totale des armes nucléaires.A l'instar d'autres pays, l'Algérie continue, à ce jour, de plaider en faveur de "la pleine mise en œuvre, non discriminatoire et équilibrée", des trois piliers du Traité, à savoir, le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Dans cette optique, l'Algérie multiplie ses efforts en vue d'enjoindre les Etats parties à respecter leur engagement pour concrétiser la décision de 1995 sur la création d'une Zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, laquelle constitue une partie intégrante de la décision de l'extension indéfinie du TNP en 1995.A ce titre, la 10ème Conférence d'Examen du TNP, prévue initialement du 27 avril au 22 mai 2020, reportée à 2021 en raison de Covid-19, est perçue par l'Algérie comme une occasion symbolique d'entreprendre un examen approfondi de l'état du traité, la mise en œuvre des obligations et engagements antérieurs ainsi que l'évaluation des défis et obstacles qui retardent sa pleine mise en œuvre. À l'occasion de la double célébration du 50ème anniversaire de l'entrée en vigueur du TNP et du 25ème anniversaire de son extension indéfinie, l'Algérie a contribué, avec un groupe de pays actifs dans le domaine, à l'élaboration d'un Communiqué-conjoint.

Interdiction complète des essais nucléaires, une priorité absolue

Dans ce communiqué conjoint, les auteurs rappellent que, à sa 50ème session, l'Assemblée générale de l'ONU avait adopté le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN).Ce traité ouvert à la signature le 24 septembre 1995, vise, principalement, à interdire, de manière complète, les essais nucléaires à travers le monde, dès lors que l'interdiction des essais nucléaires constitue une étape cruciale en vue de l'élimination des armes nucléaires. Toutefois, ce traité peine à entrer en vigueur. Après l'avoir signé le 15 octobre 1996, l'Algérie a procédé au dépôt des instruments de ratification, le 11 juillet 2003 marquant, ainsi, son adhésion au TICEN. Dès lors, l'Algérie œuvre sans relâche à l'entrée en vigueur de ce Traité. Dans ce cadre, le Chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum et son homologue allemand, Heiko Maas, ont, conjointement, inauguré le 25 septembre 2019, la présidence de cette Conférence, qui a été couronnée par l'adoption d'une déclaration politique aux termes de laquelle la communauté internationale a été exhortée à faire de l'entrée en vigueur du TICEN "une priorité absolue et une réalité concrète".

Intérêt manifeste pour le désarmement dès l'indépendance

Depuis son adhésion à l'ONU, le 8 octobre 1962, l'Algérie participe activement aux travaux de la Première Commission de l'AG/ONU en charge du désarmement et de la sécurité internationale et contribue à l'élaboration de recommandations concrètes, dans les 7 thématiques sous examen par la Commission dont le désarmement nucléaire. L'Algérie a présenté, à ce titre, un projet de résolution pour le renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée.En 2016, l'Algérie préside la Première Commission, lors de la 71ème session de l'AG de l'ONU. Cette occasion a coïncidé avec le lancement des négociations ainsi que l'adoption, le 7 juillet 2017, du Traité sur l'interdiction des Armes Nucléaires (TIAN), qui enregistre une dynamique de ratification très encourageante parmi les pays membres, dont l'Algérie qui a joué un rôle important lors des négociations de cet instrument. Par ailleurs, comme beaucoup d'autres pays, l'Algérie reste profondément préoccupée par le fait que la Conférence de désarmement (CD), -seul organe multilatéral de négociations en matière de Désarmement-, ne parvient toujours pas à entériner un programme de travail consensuel, global et équilibré afin d'entamer les négociations de fond en matière de désarmement.

N.I

Explosion au port de Beyrouth:

Chanegriha présente ses condoléances au Commandant de l'Armée libanaise

Suite à la catastrophe ayant secoué le Liban frère, après l'explosion du port de Beyrouth causant de considérables pertes humaines et dégâts matériels, et dans le cadre de la solidarité avec le peuple libanais, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP a tenu un entretien téléphonique, ce matin 06 août 2020, avec le Général d'Armée Joseph Aoun, Commandant de l'Armée libanaise, à qui il a présenté ses sincères condoléances et exprimé ses sentiments de solidarité et de compassion suite à cette tragédie, tout en le rassurant de l'entière disponibilité de l'ANP à apporter l'aide et l'assistance nécessaires». Dans ce sillage, et conformément aux instructions de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, il a été procédé à la mise à la disposition des Forces armées libanaises un hôpital militaire de campagne et une équipe médicale pour contribuer aux efforts de secours et de soins nécessaires, et ce, outre l'ensemble des aides dépêchées par Monsieur le président de la République en l'occurrence quatre (04) avions cargo des Forces aériennes, chargés de vivres, de produits médicaux et pharmaceutiques, de tentes et d'effets de couchage, ainsi que des staffs de médecins et de chirurgiens et des équipes de la Protection civile. Un navire algérien acheminera également des cargaisons de matériaux de construction pour contribuer à la reconstruction du port de Beyrouth et des zones secouées par l'explosion".

Dans une mise au point, publiée par le quotidien serbe "Politika",

Le "Sahara occidental" est l'appellation consacrée dans toutes les résolutions internationales

L'Ambassadeur d'Algérie en Serbie, Abdelhamid Chebchoub, a réaffirmé que l'appellation du "Sahara occidental" est consacrée dans tous les textes et résolutions des organisations internationales, qualifiant de "trompeur" le terme "Sahara marocain" utilisé par Rabat. Dans une mise au point, publiée par le quotidien serbe "Politika", M. Chebchoub a dénoncé "les propos mensongers" de l'ambassadeur du Maroc à Belgrade qui, s'est "écarté des usages diplomatiques qu'exige sa fonction", pour participer dans un entretien au même journal, paru le 24 juillet, à une campagne de propagande contre l'Algérie, usant de mensonges et de contre- vérités pour tromper l'opinion publique serbe. Dans sa réponse à ces propos à caractère fallacieux notamment sur la question du Sahara occidental, M. Chebchoub a souligné d'abord, qu'en usant du "qualificatif trompeur de Sahara marocain" contrairement au nom consacré de Sahara occidental, stipulé dans toutes les résolutions des Nations unies, l'ambassadeur marocain à Belgrade, tente d'embarquer le lecteur dans une fausse piste. Le "Sahara occidental" est l'appellation consacrée dans tous les textes et résolutions des organisations internationales y compris la résolution 2468", a tenu à rappeler le diplomate algérien. Et d'ajouter : "le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental que l'ambassadeur évite de citer, est bien inscrit dans le texte de la résolution 2468. Il constitue un droit imprescriptible des peuples sous domination coloniale et le fondement de la recherche d'une solution à ce conflit». De plus, l'affirmation par l'ambassadeur marocain que le Conseil de sécurité a pris en considération "le plan marocain d'autonomie" à l'exclusion de tout autre, "est grossièrement fausse car les résolutions des Nations unies citent également la proposition de règlement soumise par le Polisario", a ajouté M. Chebchoub. L'ambassadeur du Maroc, dans son stratagème de tromper le lecteur, qualifie péjorativement le Polisario de "groupe armé" alors que la communauté internationale le considère comme le représentant du peuple sahraoui, a précisé l'ambassadeur d'Algérie à Belgrade."Dans le conflit du Sahara occidental, l'Algérie, Etat voisin, a participé, comme la Mauritanie, aux tables rondes organisées par les Nations unies entre les deux parties au conflit, le Maroc et le Polisario. Désigner l'Algérie comme une partie au conflit est un raccourci facile que l'ambassadeur a utilisé pour travestir la réalité", a déploré M. Chebchoub. S'agissant des accusations infondées de violation des droits de l'Homme dans les camps des réfugiés sahraouis, M. Chebchoub a rappelé à l'adresse de son homologue marocain que "ces populations ont fui la brutalité de l'occupation militaire marocaine. De plus, c'est bien le Maroc qui entrave l'action de la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) et s'oppose à l'élargissement du mandat de cette mission à la protection des droits de l'Homme", a-t-il ajouté." Les camps de réfugiés sahraouis en Algérie sont ouverts aux organismes de défense des droits de l'Homme et aux médias internationaux, alors que le territoire occupé du Sahara occidental leur est fermé depuis longtemps", a relevé le diplomate algérien. Selon l'ambassadeur d'Algérie en Serbie, la grande supercherie que l'ambassadeur du Maroc tente de commercialiser en Serbie, c'est cet "amalgame entretenu sciemment entre la question du Kosovo et celle de la question du Sahara occidental». Le Maroc exploite toutes les occasions pour souligner "la convergence de vues entre le Maroc et la Serbie sur le principe de respect de l'intégrité territoriale des Etats" en laissant croire que sous ce vocable, la Serbie soutient l'annexion du Sahara occidental par le Maroc."L'étudiant en première année de droit international sait que le concept d'intégrité territoriale est lié à celui des frontières internationalement reconnues. Or les frontières internationalement reconnues du Maroc 0n'englobent pas le Sahara occidental, alors que le Kosovo est partie intégrante de la Serbie", a-t- il précisé pour lever toute équivoque à ce sujet."Il est triste à constater que l'ambassadeur du Maroc utilise les colonnes d'un quotidien serbe pour transposer dans ce pays ami, le déchainement de haine qui anime les médias marocains contre l'Algérie", a regretté M. Chebchoub. Mais s'est dit convaincu que le lecteur serbe, dont la capitale du pays, Belgrade, reste pour les peuples africains, l'un des symboles de la lutte anticoloniale, aura, de lui-même, sans doute, relevé l'absurdité des propos de l'ambassadeur du Maroc.

Feux de forêts

La Protection civile déploie un important dispositif

Un important dispositif a été déployé durant la présente saison estivale par la Direction générale de la Protection civile pour lutter contre les feux de forêts qui ont ravagé dernièrement plusieurs régions du pays, à travers la mobilisation notamment de 65 colonnes mobiles, 505 unités d'intervention et 4 hélicoptères. La DGPC a également déployé "1.250 camions d'incendie, 570 ambulances et 15.662 éléments, tous grades confondus", précise la même source, soulignant que les 56 colonnes mobiles de lutte contre les feux de forêts sont composées de "3.00 éléments, tous grades confondus, 650 camions d'incendie et 65 ambulances». La DGPC a fait aussi savoir que les unités d'intervention sont composées, quant à elles, de "12.625 éléments, tous grades confondus, 600 camions d'incendie et 505 ambulances", tandis que le groupement aérien est constitué de "4 hélicoptères de type AGUSTA 139, 17 pilotes et 20 techniciens». Mercredi, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui présidait une réunion interministérielle consacrée à l'examen des modes et moyens d'indemniser les personnes impactées par les feux de forêts et les moyens mobilisés pour faire face à ce phénomène, a procédé à l'installation du comité d'évaluation des dégâts des feux de forêts.Il a, à l'occasion, instruit les services concernés à l'effet de procéder, "sans délais", au recensement des victimes des feux de forêts, à l'évaluation des dégâts subis et à proposer des mesures de nature à faciliter et accélérer les procédures de prise en charge des victimes. M. Djerad a insisté, à ce propos, sur "la nécessité d'évaluer les dégâts et les pertes occasionnées par les feux de forêts par une expertise et à recourir, si nécessaire, aux compétences des sociétés d'assurance".De même, il a mis l'accent sur l'impératif de l'application de la loi dans toute sa rigueur pour tout acte malveillant ou fausse déclaration visant à vouloir bénéficier indûment des aides de l'Etat.Le bilan des feux de forêts enregistrés jusqu'à mercredi porte sur 1.381 foyers de feux pour une superficie cumulée de 14.496 hectares dont 4.268 hectares de forêts, 5.563 hectares de maquis et 4.665 hectares de broussailles, selon les services du Premier ministre, qui ont fait savoir que les dégâts ont aussi concerné une superficie de 1.085 hectares de récolte de blé et d'orge, 145.821 bottes de foin, 104.676 arbres fruitiers, 5.111 palmiers et 360 ruches d'abeilles. Les mêmes services ont aussi fait état d'enquêtes engagées ayant permis d'aboutir à la neutralisation de quinze (15) personnes pyromanes qui ont fait l'objet d'interpellations : six (6) à Aïn El Karma, trois (3) à Batna, deux (2) à Tipaza, deux (2) à Médéa, un (1) à Jijel et un (1) autre à El-Tarf et dont trois (3) ont fait l'objet de mandats de dépôt et trois (3) autres sont sous contrôle judiciaire.

Coopération dans le secteur de la Santé

Benbouzid reçoit l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Alger

La coopération dans le secteur de la Santé, notamment en cette conjoncture de la pandémie du Covid-19, a été au centre d'une audience accordée jeudi à Alger par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, à l'ambassadeur du royaume de Grande-Bretagne en Algérie, Barry Robert Lowen."Le professeur Abderrahmane Benbouzid, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a reçu, conjointement avec le professeur Smaïl Mesbah, ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, aujourd'hui jeudi 06 août 2020, au siège de son département ministériel, son excellence l'ambassadeur du royaume de Grande-Bretagne en Algérie, M. Barry Robert Lowen", précise la même source, soulignant que "les deux parties ont abordé les différents domaines de coopération bilatérale dans le secteur de la santé, en particulier en cette conjoncture marquée par la propagation de la pandémie du covid-19". A cette occasion, M. Benbouzid a présenté "la situation épidémiologique de la pandémie du Covid-19 en Algérie, ainsi que les efforts consentis par les hautes autorités en vue de limiter la propagation de l'épidémie", soulignant "l'importance capitale accordée par le président de la République à l'acquisition du vaccin contre le virus covid-19".Au cours de cette rencontre, "les deux parties ont également abordé l'état de disponibilité du vaccin dans les laboratoires de production britanniques", relevant à ce propos que "l'Algérie s'est engagée dans un processus de prospection des principaux laboratoires internationaux de production de vaccins antiviraux». De son côté, l'ambassadeur du Royaume de Grande-Bretagne "a salué le niveau des enquêtes épidémiologiques en Algérie pour lutter contre le covid-19", exprimant en outre "le désir de son pays de bénéficier de l'expérience algérienne".

Présidence

Le président Tebboune procède à un vaste mouvement dans le corps des présidents et procureurs généraux près les cours de justice

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a procédé jeudi à un vaste mouvement dans le corps des présidents et procureurs généraux près les cours de justice comprenant des nominations, des magistrats appelés à occuper d'autres fonctions, et des fins de fonctions, indique un communiqué de la présidence de la République. Pour le corps des présidents de cours de justice, le mouvement a porté sur la nomination de 17 présidents, le transfert de 18 autres et des fins de fonctions pour 17 présidents de cours de justice. Pour les procureurs généraux, le communiqué fait état de la nomination de 18 procureurs généraux, le transfert de 17 autres, et des fins de fonctions pour 19 procureurs généraux. Il a été également mis fin aux fonctions de M. Taleb Mohamed en sa qualité de commissaire d'état près le tribunal administratif de Ghardaia, appelé à occuper une autre fonction."Plusieurs normes ont été prises en ligne de compte dans ce mouvement en vue de donner un nouveau souffle à l'action judiciaire, améliorer le service public de Justice, et la reconsidération des fonctions qualitatives dans le corps de la justice». Ce mouvement a concerné :

Dans le corps des présidents des Cours:
Nomination de Mesdames/Messieurs :

Cour de justice d'Adrar : Abdelouafi Khelifi
Cour de justice de Laghouat: Doucine Feddani
Cour de justice d'Oum El Bouaghi : Iheb Kholoua
Cour de justice de Béjaia : Ali Noukha
Cour de justice de Blida : Mohamed Reggad
Cour de justice de Bouira : Houria Zilebdi
Cour de justice de Tamanrasset : Mohamed Djab
Cour de justice de Tébessa : Boukhemis Kasmi
Cour de justice de Tiaret : Khaled Hammal
Cour de justice de Tizi Ouzou : Abderrezak Bensalem
Cour de justice d'Alger : Mokhtar Bouchrit
Cour de justice de Jijel : Abdelhafid Samira
Cour de justice de Sétif : Rachid Allane
Cour de justice de Saida : Said Saadallah
Cour de justice de Guelma : Abdelhamid Benmoussa
Cour de justice de Constantine : Aissa Besbassi
Cour de justice de Médéa : Mohamed Kouardi
Cour de justice de Mostaganem : Benomar Benkhedda
Cour de justice de M'sila : Abdelhak Boukrouh
Cour de justice d' Ouargla : Mohamed Taleb
Cour de justice d'El Bayadh : Chérif Latrouche
Cour de justice d'Illizi : Karim Khaldi
Cour de justice Bordj Bou Arreridj : Mohamed Guerouabi
Cour de justice de Boumerdes : Abdelhakim Daalache
Cour de justice de Tindouf : Abdallah Khalfaoui
Cour de justice de Tissemssilt : Abdelhafid Tebhiriti
Cour de justice d'El Oued : Slimane Hamoudi
Cour de justice de Khenchela : Inaam Allah Safi
Cour de justice de Souk Ahras : Malek Bakhouche
Cour de justice de Mila : Mohamed Benrabah Kasmi
Cour de justice d'Ain Defla : Moussa Bessayeh
Cour de justice de Naama : Ahmed Mansour
Cour de justice d'Ain Témouchent : Kheira Berriah
Cour de justice de Ghardaia : Mostapha Smati
Cour de justice de Relizane : Saleh Cherifi.

B-Fin de fonction pour Mesdames/Mesdames, appelés à occuper d'autres fonctions :

Cour de justice d'Oum El Bouaghi : Mokhtar Bouchrit
Cour de justice de Béjaia : Houria Zilebdi
Cour de justice de Blida : Abderrezak Bensalem
Cour de justice Tamanrasset : Abdelouafi Khelifi
Cour de justice de Tébessa : Malek Bakhouche
Cour de justice de Tiaret : Rachid Allane
Cour de justice de Sétif : Mohamed Guerouabi
Cour de justice de Saida : Abdelhak Boukrouh
Cour de justice de Guelma : Aissa Besbassi
Cour de justice de Constantine : Abdelhakim Daalache
Cour de justice de M'sila: Ahmed Mansour
Cour de justice d'Ouargla : Mohamed Reggad
Cour de justice de Tindouf : Khaled Hammal
Cour de justice de Tissemsilt : Cherif Latrouche
Cour de justice d'El Bayadh : Benomar Benkhedda
Cour de justice d'Illizi : Ali Noukha
Cour de justice de Souk Ahras : Mostapha Smati
Cour de justice de Relizane : Kheira Berriah.

C- Fin de fonctions pour Mesdames/Messieurs en qualité de présidents de Cours de justice :

Cour de justice d'Adrar : Menouar Benyamina
Cour de justice de Laghouat : Mohamed Saidi
Cour de Bouira : Ibrahim Aggoune
Cour de justice de Tizi Ouzou : Ismail Kari
Cour de justice d'Alger : Djamel Kasmi
Cour de justice de Jijel : Abdelkhalek Benchikh
Cour de justice de Médéa : Abdelkader Chergui
Cour de justice de Mostaganem : Tayeb Maarouf
Cour de justice de Bordj Bou Arréridj : Meftah Laalaoui
Cour de justice de Boumerdes : Moncef Chalabi
Cour de justice d'El Oued : Abdelhamid Ouazen
Cour de justice de Khenchela : Ahmed Boulsina
Cour de justice de Mila : Rabah Hocine
Cour de justice d'Ain Defla : Farida Bouamrane
Cour de justice de Naama : Abdelkader Moulay
Cour de justice d'Ain Témouchent : Mohamed Abderrezak
Cour de justice de Ghardaia : Mohamed Baali

D- Dans le corps des procureurs généraux
Nomination de Mesdames et Messieurs en qualité de procureurs généraux près des Cours de justice suivantes:

Cour de justice d'Adrar: Mohamed Belarbi Zahmani
Cour de justice de Chlef: Omar Guenaoui
Cour de justice de Laghouat: Yacine Meguelati
Cour de justice d'Oum El Bouaghi: Aomar Bourayeb
Cour de justice de Bejaia: Ahmed Mihoubi
Cour de justice de Blida: Noureddine Mahboubi
Cour de justice de Bouira: Cherif Djaad
Cour de justice de Tamanrasset: Djemai Ferhati
Cour de justice de Tebessa: Mohamed Djamil Aissaoui
Cour de justice de Tlemcen: Mohamed Chemlal
Cour de justice de Tiaret: Hamid Tahir
Cour de justice de Djelfa: Mohamed Maameri
Cour de justice de Sétif: Abdelmadjid Belhadj
Cour de justice de Saida: Ouafi Benyahia
Cour de justice de Skikda: Azzedine Tebbib
Cour de justice de Sidi Bel Abbes: Mustapha Benabdellah
Cour de justice de Constantine: Moussa Athmane
Cour de justice de Médéa: Abdelmadjid Djebari
Cour de justice de Mostaganem: Ismail Kedider
Cour de justice de M'sila: Mohamed Kessar
Cour de justice de Mascara: Mohamed Lamine Bechlaghem
Cour de justice d'Ouargla: Abdelkader Belatra
Cour de justice d'El Bayadh: Elhadj Dechira
Cour de justice d'Illizi: Ahmed Bouatba
Cour de justice de Bordj Bou Arreridj: Ahmed Amine Boughaba
Cour de justice de Boumerdes: Abdennour Kaci
Cour de justice d'El Tarf: Omar Guelali
Cour de justice de Tissemsilt: Mimoune Kadri
Cour de justice d'El Oued: Belkhir Merabet
Cour de justice de Khenchela: Messaoud Houra
Cour de justice de Souk Ahras: Fathi Ahmed Kebir
Cour de justice de Mila: Lanouar Ben M'hidi
Cour de justice d'Ain Defla: Djamel Naidjaoui
Cour de justice de Naama: Omar Sidhoum
Cour de justice d'Ain Temouchent: Mourad Ait Chaalal
Cour de justice de Relizane: Abdelkrim Mimouni

Par ailleurs, le président de la République a mis fin aux fonctions de M. Taleb Mohamed en sa qualité de commissaire d'état près le tribunal administratif de Ghardaia, appelé à occuper une autre fonction.

Séisme à Mila : Djerad engage une prise en charge "immédiate" des besoins des citoyens

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a engagé une prise en charge "immédiate" pour un "soutien consistant et une réponse adéquate aux besoins du citoyen" suite aux deux séismes de moyenne intensité qui ont ébranlé vendredi la wilaya de Mila, a-t-on appris auprès des services du Premier ministre. S'agissant des habitations endommagées, conséquemment au sinistre, un "programme d'urgence de réhabilitation rurale sera engagé", ont assuré les mêmes services. "Il est de même pour les routes endommagées dont la réparation sera prise en charge immédiatement par les travaux publics", ont-ils également ajouté. Et les services du Premier ministre de rassurer que les autorités locales demeureront "étroitement associées à la gestion de cette catastrophe naturelle".Par ailleurs, on apprend de même source que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et celle de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme, Kaoutar Krikou, se sont rendus sur place pour s'enquérir, in situ, des dégâts occasionnés par le sinistre et des conditions de prise en charge des citoyens affectés. Une secousse tellurique de magnitude de 4,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 07h15 dans la wilaya de Mila, selon le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km Sud-Est de Hammala dans la même wilaya. Une nouvelle secousse tellurique de magnitude de 4,5 sur l'échelle ouverte de Richter s'en est suivie à 12h13 dans la même wilaya. Son épicentre a été localisé à 3 km au Sud de Hammala.

Ahsene S

Installation

Le Général Yahia Ali Oulhadj nouveau Chef d'état-major du Commandement de la Gendarmerie nationale

Le Général Yahia Ali Oulhadj a été installé jeudi au poste de Chef d'état-major du Commandement de la Gendarmerie nationale, indiquait un communiqué de ce corps."Conformément au décret présidentiel paru le 30 juillet 2020 portant désignation du général Yahia Ali Oulhadj aux fonctions de Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie nationale, le Général Gouasmia Noureddine, Commandant de la Gendarmerie nationale, a procédé, aujourd'hui jeudi 06 août 2020 à l'installation du général Yahia Ali Oulhadj au poste de Chef d'état-major du Commandement de la Gendarmerie nationale", note le communiqué. À cette occasion, le Commandant de la GN a appelé les états-majors de la GN, représentés par les Chefs des instances centrales, à "l'impératif d'obéir au nouveau Chef d'état-major du Commandement de la Gendarmerie nationale, conformément à la loi du Service national dans l'Armée nationale populaire (ANP)", plaidant pour "la conjugaison des efforts et la collaboration étroite avec sincérité et fidélité dans l'exercice des missions dévolues à l'institution de la GN, au service de la Patrie et du citoyen». Le Général Gouasmia a adressé, à cet effet, ses félicitations au Général Yahia Ali Oulhadj suite à son installation officielle au poste de Chef d'état-major du Commandement de la Gendarmerie nationale, lui souhaitant "davantage de succès dans sa nouvelle mission" tout en mettant en avant "ses compétences professionnelles", conclut la même source.

T.M

Préjudices causés par les incendies :

Les victimes indemnisées en nature

Le Premier ministre a réuni mercredi, sur instruction du président de la République, plusieurs responsables dont les ministres, de l'Intérieur, de l'Agriculture et des finances pour évoquer les derniers incendies qui ont ravagé plusieurs régions du pays, causant d'importantes pertes pour les agriculteurs et les éleveurs. Le ministre des Finances, en écho à ce qu'avait déclaré la veille son collègue de l'Intérieur, sur le plateau de la télévision nationale, a été on ne peut plus clair jeudi sur les ondes de la radio nationale : « Les indemnisations se feront en nature, il n'est pas question de distribuer de l'argent aux victimes. », a-t-il tranché. Façon de doucher ceux qui se frottent déjà les mains à l'idée d'encaisser le jackpot, comme cela était d'usage, à l'époque de l'ancien système où les victimes encaissaient des miettes pendant que le gros des finances prenait les chemins tortueux de la prévarication. Et encore cette indemnisations ne se fera qu'au bout d'investigations rigoureuses sur le terrain, avec des experts du ministère de l'Agriculture, de l'Intérieur et des finances, prévient Aymene Benabderrahmane qui précise que "les victimes n'ont pas besoin d'argent, mais d'arbres fruitiers et de têtes de bétail."La nature des dégâts, qui sont actuellement en phase d'évaluation, concerne surtout la destruction des surfaces emblavées, les arbres fruitiers, mis aussi la filière de l'élevage ovin et bovin ainsi que la destruction des infrastructures et équipements d'irrigation.

Téléphonie mobile

Djezzy a consacré une aide de 100 millions de dinars au 2e trimestre

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a consacré un paquet d'aides d'un montant global de 100 millions de dinars durant le deuxième trimestre 2020, pour soutenir les efforts de la lutte contre la pandémie de Covid-19 en Algérie, a indiqué jeudi l'entreprise dans un communiqué. Ce montant a été investi essentiellement dans l'achat d'équipements médicaux accompagnant les actions du ministère de la Santé et dans l'aide apportée aux plus démunis, a précisé la même source. Ces actions d'aide s'inscrivent dans le cadre de sa stratégie adaptée au nouveau contexte marqué par la propagation du coronavirus, visant à "mieux servir ses clients et assumer sa responsabilité sociétale". Djezzy a fait remarquer, dans ce sens, que la continuité de service a pu être préservée au cours du deuxième trimestre, et ce, grâce à une "adaptation rapide" de la société face à la pandémie pour préserver la sécurité des employés mais aussi celles de ses clients. Ainsi, la grande majorité des employés a été mise en télétravail tandis que les mesures barrières étaient renforcées pour le personnel sur le terrain (hygiaphones en boutiques, masques et gels pour les effectifs techniques). En outre, l'opérateur a modernisé son application officielle "DjezzyApp", ce qui a permis d'accélérer "significativement" le paiement par Flexy (service de rechargement), évitant aux clients de se déplacer en magasins, selon le communiqué. "L'adaptation rapide de l'entreprise à ce contexte inédit a été rendue possible grâce aux efforts de transformation digitale et de modernisation des process mis en œuvre par Djezzy au cours des dernières années", a souligné l'opérateur. Par ailleurs, Djezzy a annoncé avoir investi au cours du deuxième trimestre 3,1 milliards de dinars dans son réseau, soit une hausse de 68% par rapport au trimestre précédent.

Pétrole :

Le Brent à moins de 45 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient en berne vendredi, après un plus haut en cinq mois atteint en milieu de semaine, pris en étau entre le nouvel épisode de tension entre les Etats Unis et la Chine et la progression de la Covid-19, notamment aux Etats-Unis. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 44,76 dollars à Londres, en baisse de 0,73% par rapport à la clôture de jeudi. À New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre lâchait 0,86% à 41,59 dollars. Mercredi, le Brent avait dépassé la barre des 46 dollars et le WTI celle des 43 dollars, une première depuis cinq mois, portés par une chute plus forte que prévu des stocks de brut aux Etats-Unis."Le marché du pétrole change de cap presque tous les jours", note un analyste de banque allemande Commerzbank."Les investisseurs sont plus prudents en raison des tensions entre la Chine et les Etats-Unis, qui font de nouveau pression sur les prix du pétrole", a-t-il expliqué. Au nom de la sécurité nationale, le président américain Donald Trump a signé jeudi des décrets interdisant d'ici 45 jours toute transaction de résidents américains avec ByteDance, la maison mère chinoise de l'application TikTok, et WeChat, réseau social appartenant au géant chinois du numérique Tencent.En réponse, Pékin a dénoncé vendredi une "manipulation et une répression politiques». Les opérateurs de marchés étaient également attentifs à l'évolution de la pandémie de Covid-19, notamment au sein du premier pays consommateur d'or noir. Les Etats-Unis ont en effet enregistré jeudi 2.060 nouveaux décès liés au coronavirus, un sombre bilan journalier qu'ils n'avaient pas atteint depuis trois mois, selon l'université Johns Hopkins. Ce rebond porte à plus de 160.000 le nombre total de morts du nouveau coronavirus dans le pays, de loin le plus touché au monde par la pandémie devant le Brésil.

CNES -ENSM

Une convention de coopération signée

Une convention de coopération a été signée jeudi entre le Conseil national économique et social (CNES) et l'Ecole nationale supérieure de management (ENSM), pour la création d'une plateforme de dialogue, de concertation et de discussion entre les deux organismes afin d'organiser des ateliers thématiques sur de nombreux enjeux économiques et sociaux dans la société algérienne, a indiqué un communiqué du Conseil. Cette convention a été signée par le président du CNES, Rédha Tir et la directrice de l'ENSM, Hasna Amina M'said.Ladite convention vise, selon la même source, la création d'une plate-forme de dialogue, de concertation et de discussion, qui sera organisée périodiquement. Cette plateforme sera, en premier lieu, abritée par l'ENSM, pour englober ensuite les autres pôles universitaires du pays, sur des ateliers thématiques dans le cadre du groupe de réflexion comportementale, impliquant des universitaires, des académiciens, des étudiants, des membres de la société civile, des professionnels de médias et des spécialistes étrangers issus de cercles de réflexion d'élite. Parmi les sujets importants qui seront abordés lors de ces rencontres, ceux ayant trait à la réflexion comportementale de la société et de l'individu algérien, en raison de son impact direct ou indirect sur la vie économique, sociale et environnementale du pays tels la protection de l'enfance, la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, la sécurité routière, la préservation de l'environnement, le gaspillage et la prévention sanitaire ainsi que l'évasion fiscale. Ces rencontres périodiques seront dédiées et organisées sous le nom d'intellectuels et chercheurs algériens décédés, en reconnaissance à leurs contributions et de leurs grands efforts consentis dans les domaines de leur spécialisation, au mieux du développement et de la prospérité du pays, et ce à partir de la mi-octobre, a conclu la source.

Pêche :

Un décret en cours d'élaboration pour l'organisation des pêcheurs artisans en coopératives

Le Ministre de la Pêche et des Ressources Halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi a fait état, jeudi à Boumerdes, d'un "travail en cours" pour la préparation et la promulgation d'un décret spécial pour l'organisation des pêcheurs artisans sous forme de coopératives professionnelles dans les différentes filières de la pêche. Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection de projets et d'infrastructures de pêche à Dellys (est de la wilaya), M.Ferroukhi a annoncé l'élaboration en cours d'un "décret spécial concernant l'organisation des pêcheurs artisans sous forme de coopératives avec l'association de la société civile. Soulignant que le décret en question s'inscrit dans le cadre du programme d'action du Gouvernement et qu'il peut être élargi pour comprendre le domaine de l'aquaculture, le ministre a estimé que cette mesure (la création des coopératives) est "un mécanisme collectif qui englobe les opérateurs dans le domaine (de différents volumes) possédant les capacités humaines et matériels pour exercer dans ce cadre». Contrairement aux associations professionnelles de pêche qui activent actuellement, ces coopératives, ajoute M.Ferroukhi, revêtent "un caractère économique et commercial" qui permettra à ses affiliés d'investir dans le domaine, outre la production et la commercialisation. Une réflexion est en cours pour l'introduction de facilitations juridiques pour cette nouvelle organisation afin qu'elle soit "opérationnelle, réalisable sur le terrain et facile d'accès pour les bénéficiaires", notamment les professionnels concernés, a relevé le ministre. Il a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de proposer des formules juridiques pour "intégrer" l'ensemble des professionnels et artisans, sans exclusive, y compris des petits métiers dans la nouvelle réglementation. Lors de cette visite d'inspection à la ville de Dellys, M. Ferroukhi a fait le constat des travaux de volontariat menés au niveau de l'abri naturel de pêche artisanale «El Koss» et inspecté l'école de formation des pêcheurs au niveau du vieux port de la même ville. Après avoir écouté un exposé sur l'activité de cet espace de formation, le ministre a présidé une rencontre avec les professionnels et les artisans, au cours de laquelle il a répondu aux différentes préoccupations des pêcheurs, avant de remettre la décision d'agrément à l'association « Pêche et loisirs -El Koss- » et d'honorer la famille du vice-président de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), le défunt Ali Boulissia, et nombre de pêcheurs.

Mots Croisés

HORIZONTALEMENT : **A.** Objectif vert.cub de porc pour omelette. **B**.bouts de chandelles. Travaille comme acteur. Sac se gonflant en cas d'accident de voiture. Pendant méridional d'oïl. **C**. Grimpette. parfumées comme les Sucettes de France Gall. Frotter de saintes huiles. Qui chante Jeanneton prononce cette parole. **D**. Ile des huitres Marennes. Toutes taxes déduites. Pourvu d'un pas de vis. Tremper son pain dans la béarnaise. Petit impaire. **E.** Article de sport. Apercu. Préparation pour sole. On y décolle de Charles-de –Gaulle. Arme du coq. **F.** Le druide l'utilise pour couper le gui. Lépreux ou avare. Titane chimique. Plus qu'utile, indispensable. **G**.Celle que chante Ouvrard se dilate .division de pièce de théâtre. Clint d'œil cinématographique. Longue période .Tour abrégé. **H**.Distraire. Chambre du Parlement. Promeneur sur un G.R. Monnaie danoise. **I**.Titre interbancaire de paiement. Capitale du Pérou. Posé sur notre satellite. Fonction mathématique. Fluette. **J**.Perc ée du soleil un jour nuageux. Organisation mondiale de la santé. Amoureux de comédie italienne.Point de passage d'un cours .**K**. Proposition .Démentisse.Chéris.Spectacle d'Offenbach. **L**.Tue par immersion. Ville où naquit Christophe Colombe. Fit pipi. Chargé électriquement. Second rappel. **M**.Qui apaise. Engins de levage. Possessif. **N**.Poste meridiem, après midi. Pronom réfléchi. Carte .Venu au monde. Soigné. Sans gaz.Démonstratif. **O**.Bombe polluante. Débauche littéraire. César, en version romaine. Sort jacta devant le Rubicon. **P**. Partagée par tous.Supports pour tables.Barrière de protection. **Q**.Situé, à l'étude. Révolte de marins. Milliseconde. Lettre grecque. Purée à la tomme. **R**.Disciple. Dans. Prisonnier. Oiseaux du bord de mer .Soleil du Nil.

VERTICALEMENT : **1**.Etape parfois nécessaire avant une teinture. Temps révolu. **2**.Endroit où apprendre. Vieille branche. Bonne santé physique. Troisième personne. **3**.Glisse un bulletin dans l'urne. Laissa baba. Finesse de Sioux. **4**. Sortie de leurs gonds. Plante pour soupe verte. **5**. Saint normand. Cité sumérienne. Une femme. Formule magique d'ouverture. **6**.Son sultan Qabus vient de mourir. Intouchable en Inde .Gaia la Terre .Organisation de paix .**7**. Conifère. Type à histoire. Qualité d'eau.**8**. Chagrin. Impératrices. Minimum ou minute. **9**.Privée de compagnie. Une ville aux cent clochers. Piécette asiatique. **10**. Volcan sicilien. Qui vient d'éclore. Diminutif d'Edward. **11**. Saison de la canicule. Parfaites. Ne prenant jamais parti. **12**.Vampire de film muet hollywoodien. Posséda .Ramassa. **13**.Aprés vous. Colères de nos ancêtres. Drame japonais. Refaite. **14**.Rigolo. Bossai dur. Service à rejouer. **15**. Monochrome. Trans World Airlines. Orang-outan. Bouleversé. **16**.Revenions au bercail. Instruments de percussion. **17**. La pierre d'alun en est un naturel. Sainte patronne de l'Alsace. Paresseux d'Hoffman. **18**.Poisson. Pays de Jakarta. Sortie au musée .**19**. Joie collective . Incompétent.Risqués. Retenu. **20**.Erbium. Elévation. Prend différentes valeurs. **21**. Le violet de la lande bretonne. Secouera la tête. **22**. Ne relevant pas du clergé. Dégout d'ado. Père rajeuni de jason. Fin de partie aux échecs. **23**. Acceptes par lettre .Déplorable, malencontreuse .**24**.Parcourut une aire sans but. Déshabillée. Course avec passage de témoin. **25**. Apport de noces. Coq au vent. Désert de dunes. **26**. Formation de huit interprètes. Note. Règle de dessinateur. Caïd. **27**. Obstiné, borné. Ersatz moins prisé que la grive. H d'Athènes.

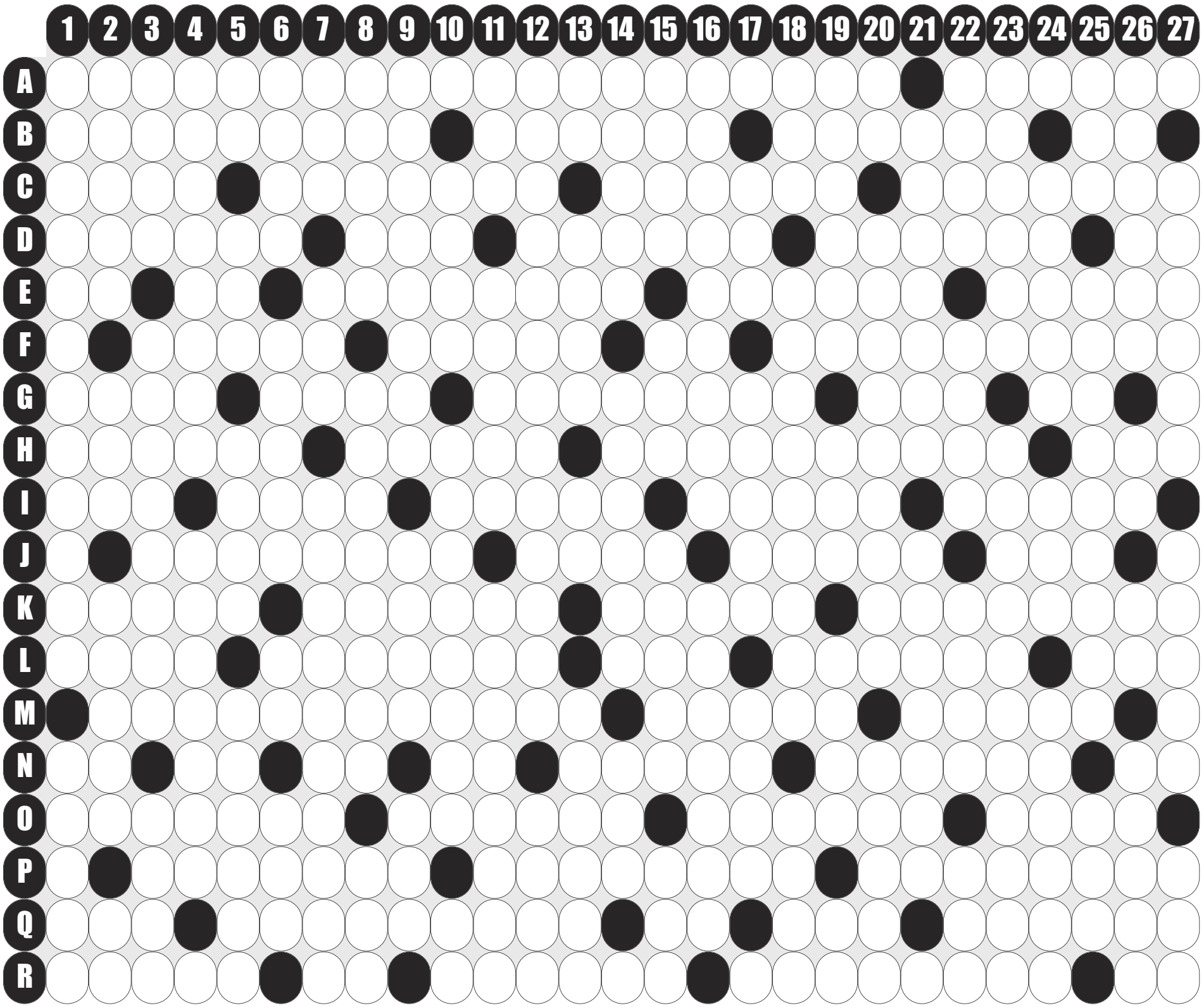

Tomate industrielle

Une production globale de près de 13 millions de quintaux jusqu'en août

La campagne de récolte et de transformation de la tomate industrielle 2019-2020 bat son plein enregistrant des performances exceptionnelles avec une production globale de près de 13 millions de quintaux (qx) à ce jour, selon les données communiquées jeudi par le ministère de l'Agriculture et du développement rural."Les opérations de récolte qui ont débuté au mois de janvier au niveau des wilayas du sud et à la deuxième décade du mois de juin dans les régions nord du pays, ont réalisé à ce jour plus de 12,7 millions de quintaux avec un rendement moyen de 743q/ha, soit un accroissement de 77% comparativement aux quantités réalisées à la même période de l'année précédente où la production avait atteint 7,2 millions de qx", a indiqué le ministère dans un communiqué. De cette quantité globale, plus de 5,3 millions qx de tomate ont été transformée en permettant une production de 471.780 qx en équivalent triple concentré de tomate (TCT) et 239.922 qx de double concentré de tomate (DCT).Le ministère a fait savoir que la superficie consacrée cette année à la culture de la tomate industrielle est estimée à 24.453 ha dont plus de 17.000 ha ont été récoltés. La région du sud (Adrar et Tamanrasset) a finalisé ses récoltes avec une production de 726.385 qx, soit un rendement moyen de 603 qx/ha, tandis que les récoltes se

poursuivent au nord du pays (Skikda, Guelma, El Tarf, Annaba, Ain Defla et Chlef).Pour encourager les acteurs de la filière, un nouveau dispositif de facilitation de paiement des primes et de contrôle de traçabilité a été mis en œuvre à partir de cette campagne."Ce dispositif permettra de faciliter l'opération de paiement des primes liées à la tomate industrielle au profit des agriculteurs et des transformateurs", a assuré le ministère."Grâce à ce nouveau système numérisé, les primes sont versées désormais directement dans les comptes des agriculteurs et des transformateurs, alors qu'auparavant, ce sont des derniers qui versaient les primes de soutien aux agriculteurs, ce qui engendrait des retards de paiement pour les producteurs", assure la même source. À ce propos, le ministère a rappelé que l'Etat accorde une prime de 4 DA au kilogramme de tomate livré à l'unité de transformation, et cette dernière perçoit 1,50 DA/kg transformé.

L'Algérie se passe de l'importation du double concentré de tomate

Selon les données du ministère, la tomate industrielle a connu ces dernières années une évolution considérable en matière de superficie et de production, passant à 24.800 ha avec une production de 16,5 millions qx en 2019, contre 16.958 ha avec une production de 9,2 millions de quintaux en 2013."La production des concentrés de tomate a augmenté significativement passant de 9.200 tonnes en 2013 à 86.052 tonnes en 2019 pour le triple concentré de tomate (TCT) et de 21.654 tonnes en 2013 à 21.434 tonnes en 2019 pour le double concentré de tomate (DCT).Cette performance a permis de réaliser une autosuffisance de l'Algérie en ce produit de large consommation en se passant progressivement des importations du concentré de tomate.

En effet, les quantités importées sont passées de 12.782 tonnes en 2015 à 5.928 tonnes en 2017 pour le double concentré de tomate (DCT).Par ailleurs aucune importation n'a été enregistrée pour ce produit durant les deux dernières années (2018-2019).Concernant le triple concentré de tomate (TCT), l'Algérie n'a importé que 6.225 tonnes en 2019 contre 43.650 tonnes en 2015.Le ministère a mis en avant les efforts consentis par les opérateurs (agriculteurs et transformateurs) dans le développement de cette filière "stratégique" mais également le rôle des pouvoirs publics notamment à travers le soutien et l'encadrement technique de la filière."Cette performance notable permettra, selon le ministère, de créer une valeur ajoutée à l'économie nationale, de réduire les importations et par conséquent, de réaliser des gains en devise, en plus des perspectives à l'export ".Le ministère rappelle enfin que ces résultats s'inscrivent en droite ligne dans la feuille de route du secteur adoptée récemment par le Conseil des ministres, laquelle vise la promotion de la production nationale et la réduction significative des importations.

Moussa O

BM-FMI:

Benabderrahmane participe aux travaux de la réunion du Groupe des gouverneurs africains

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a pris part jeudi, par visioconférence, aux travaux de la réunion du Groupe des gouverneurs africains (Caucus Africain) auprès de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), a indiqué un communiqué du ministère. Le Caucus Africain se réunit généralement une fois par an en vue d'examiner les questions stratégiques et opérationnelles d'intérêt commun, de coordonner et d'harmoniser les positions des Gouverneurs Africains auprès des institutions de Bretton-Woods, lors des Assemblées annuelles de ces institutions, a précisé la même source. Cette année, la réunion du Caucus Africain a porté sur le thème : "Protéger le capital humain de l'Afrique face à la COVID-19 : sauver des vies, préservez le bien être et sauvegardez la productivité ainsi que l'emploi». Elle a constitué une occasion pour les Gouverneurs africains d'échanger sur les implications socio-économiques de cette pandémie, les priorités stratégiques pour préserver l'emploi, la productivité et la relance de la croissance, ainsi que sur le rôle que devrait jouer le Groupe de la BM et le FMI pour apporter appui et soutien aux pays africains en vue de faire face à cette crise sanitaire et économique, a souligné le document. Les travaux de cette réunion ont donné lieu à l'adoption du "Mémorandum 2020", qui fera l'objet d'une communication aux dirigeants du FMI et du Groupe de la BM lors de leurs prochaines assemblées annuelles prévues du 14

au 17 octobre prochain, selon la même source. Dans ce Mémorandum, les Gouverneurs africains invitent les Institutions de Bretton-Woods à accorder la priorité notamment à l'amélioration de l'aide extérieure et de son efficacité pour l'Afrique pendant la pandémie de la COVID-19, l'accroissement de la prestation du FMI et la BM au profit de l'Afrique dans les domaines de la santé, l'éducation, l'eau et la protection sociale, ainsi que la consolidation des politiques macro-budgétaires et de la gouvernance globale. Le Mémorandum appelle également au renforcement des marchés, du secteur privé et de la création de l'emploi, ainsi que l'amélioration de la représentation et de la voix de l'Afrique au sein des institutions de Bretton-Woods.Dans son intervention, M. Benabderrahmane, tout en se félicitant de l'Initiative de la suspension du service de la dette, qui a pu bénéficier à plusieurs pays africains à risque de surendettement, en leur permettant d'utiliser plus de ressources pour faire face à la crise actuelle, a exprimé "une préoccupation par rapport au fardeau de cette dette pour certains pays, qui est devenu un obstacle à une croissance soutenable». Le ministre a, par ailleurs, insisté sur "l'importance de la coordination des efforts déployés par les différents partenaires de développement pour une meilleure efficacité des actions dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions socio-économiques".Réitérant l'adhésion de l'Algérie à l'initiative du Capital Humain de la BM, M. Benabderrahmane a indiqué que celle-ci constitue "l'un des principaux leviers d'une croissance soutenable à long terme, auquel il faut accorder toute l'attention", invitant la BM à "déployer plus d'effort pour l'aboutissement de cette initiative".

N.I

Start-up :

Création d'une cellule d'écoute et de médiation au profit des porteurs de projets innovants

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé jeudi à Alger la création d'une cellule d'écoute et de médiation au profit des porteurs de projets innovants et des start-up en vue d'aplanir les difficultés entravant la concrétisation de leurs projets. Dans une allocution lors de sa dixième rencontre périodique avec des porteurs de projets innovants et des start-up, au siège du ministère, M. El-Mahdi Oualid a précisé que "cette rencontre vise à rapprocher le ministère des porteurs de projets innovants afin qu'il puisse être à l'écoute de leur préoccupations et aplanir les difficultés, surtout administratives, qui entravent la concrétisation de leurs projets». À ce propos, le ministre délégué a fait savoir qu'il ira bientôt à la rencontre des porteurs de projets innovants et des start-up dans les autres wilayas du pays, précisant qu'il se rendra à cet effet, dès la semaine prochaine, dans les wilayas de Sétif et de Constantine.Les porteurs de projets innovants et de start-up ont soulevé plusieurs préoccupations au ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up liées essentiellement

aux difficultés bureaucratiques qu'ils rencontrent dans la concrétisation de leurs projets d'investissements. Pour sa part, le gérant d'une start-up spécialisée dans l'élimination et le traitement des déchets pharmaceutiques a déclaré que son entreprise fait face, depuis sa création en 2018, à des difficultés bureaucratiques dans la wilaya de Tipasa. Le représentant d'une start-up spécialisée dans la fabrication du fil chirurgical stérile et non stérile a fait savoir que l'activité de sa société est à l'arrêt depuis trois ans pour des problèmes administratifs. Des gérants de start-up ont présenté leurs projets au ministre pour bénéficier de facilitations et d'aides pour leur lancement, à l'instar du projet d'exportation des services en matière de monnaies numériques, le projet d'une plateforme numérique destinée aux grandes sociétés permettant d'effectuer les opérations d'inventaire dans un délai record ne dépassant pas 10 jours.

Ali .B

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le rôle de l'expert-comptable à l'ère de la dématérialisation

L'expert-comptable en 2020 est devenu l'expert comptable de la transition digitale et celle-ci l'a obligé à s'extraire de certaines habitudes traditionnelles et donc de sortir de sa zone de confort et à repenser complètement son organisation. L'expert-comptable est le premier conseiller des entreprises et il doit les accompagner dans leur dématérialisation. Dans le contexte actuel où le gouvernement a mis en place un certain nombre d'aide, l'expert-comptable est le meilleur conseiller pour démêler les démarches administratives et fiscales.

Un conseiller efficace

Contrairement aux idées reçues, l'expert-comptable n'a pas pour seul domaine la comptabilité « brute » dans une entreprise. Il peut s'avérer être la personne la plus compétente pour vos problèmes et sera vous guider vers une solution saine pour votre entreprise. L'expert-comptable est considérée comme l'une des personnes les plus précieuses pour un chef d'entreprise.

La dématérialisation, une opportunité pour les experts-comptables

Les nouvelles technologies comme la Gestion Electronique de Documents (GED) offrent l'opportunité à l'expert-comptable ou au service comptabilité/facturation d'éviter certaines tâches chronophages, d'optimiser leur temps de travail et de s'investir dans ainsi vers des missions de services à forte valeur ajoutée. Par exemple, la dématérialisation des factures fournisseurs/clients et la reconnaissance automatique de celles-ci, les cabinets comptables permet d'augmenter leur productivité dans la tenue des comptes. La conséquence pour le client est la baisse des coûts qui permet aux entreprises de demander à l'expert-comptable de l'aider comme dans la crise actuelle avec les nouvelles réglementations qui sont difficiles à appréhender.

Un conseiller efficace

Le rôle principal, en tant que conseiller privilégié du chef d'entreprise, est de l'assister, depuis la genèse du projet de création jusqu'à sa transmission. Son inscription à l'Ordre des Experts-Comptables, est une garantie de compétence, de qualité et de confidentialité. Bien entendu, la fonction première d'un Expert-comptable reste dans le domaine de la comptabilité. Il devra suivre certaines directives pour que votre comptabilité soit conforme. L'expert-comptable devra par conséquence tenir et organiser votre comptabilité. Il pourra alors contrôler la production et les comptes annuels de l'entreprise mais également examiner vos déclarations fiscales et sociales.

Les missions de l'expert-comptable

L'expert-comptable apporte alors aux créateurs et dirigeants, la sécurité sur les plans administratif, comptable, financier, fiscal, juridique et social. L'expert-comptable peut sortir de ses fonctions afin de devenir un conseiller efficace pour le chef d'entreprise. Pour cela, vous devrez entretenir une relation de confiance avec votre expert-comptable. En tant que conseil, l'expert-comptable est de plus en plus souvent amené à réaliser des business plans, rechercher des financements adaptés ou mettre en place les tableau de bord assortis à l'activité de l'entreprise. Il conseillera les futurs entrepreneurs sur le statut juridique et social à adopter et sur la gestion de sa trésorerie ou sur des choix de gestion comme le régime fiscal le mieux adapté à sa situation. L'expert-comptable est un allié pour la réussite de votre entreprise. Vous trouverez ci-dessous une liste exhaustive des missions qu'il peut effectuer :

- la rédaction des comptes annuels de l'entreprise,
- l'analyse, la rédaction et la présentation de la gestion, le processus budgétaire, de la trésorerie et de la fiscalité,
- l'organisation administrative et celle du système d'information,
- la mise en conformité par rapport aux nouvelles instructions fiscales,
- l'élaboration des contrats de travail et des comptes pour les employés,
- la recherche de solutions pour l'entreprise et de subventions et de financements pour l'entreprise,
- contrôle de la conformité générale de l'entreprise face aux lois en vigueur.

La rémunération de l'expert-comptable

Son champ d'action est limité par les attentes et besoins de l'entrepreneur. L'évaluation des honoraires résulte de l'ampleur des travaux à réaliser. Effectivement, sa rémunération sera calculée en fonction de son aide, ses missions et du temps qu'il aura passé à les faire. Les honoraires de l'expert-comptable varient selon les cabinets (même si on constate une baisse relative des coûts chez les cabinets à taille humaine). Par exemple : la rémunération de l'expert-comptable peut être basée sur un taux horaire ou structurée par des forfaits annuels, trimestriels ou mensuels. Cependant Les honoraires des experts-comptables sont libres et varient en fonction des cabinets et des experts-comptables. Il faut garder en tête qu'un expert-comptable peut être d'une aide précieuse pour votre entreprise et la rémunération est par conséquent un facteur secondaire dans le choix de votre collaborateur.

Un conseil

Faites de votre expert-comptable votre véritable conseil de proximité. Parlez-lui librement de vos projets et de vos préoccupations. Utilisez son expérience et ses compétences, au-delà de la production de comptes ou de déclarations, ne le limitez pas à la comptabilité ; faites-en votre atout gagnant !

Le conseiller en entreprise

Le conseiller en entreprise, appelé également consultant, peut agir de très nombreuses manières dans votre entreprise, et pas seulement quand tout va mal ! Quant à son coût, il peut varier du simple au double en fonction de son niveau d'expertise, mais aussi de son lieu d'intervention.
On croit souvent, à tort, que l'appel à un conseiller en entreprise n'intervient qu'au moment où les choses deviennent vraiment graves. Le consultant serait alors uniquement un expert des situations urgentes, un recours de la dernière chance pour redresser un chiffre d'affaires en berne ou éviter une faillite. Le rôle du conseiller en entreprise, au-delà de sa simple fonction de curateur, est également de vous accompagner dans votre projet d'entrepreneur, de prévenir les maux qui peuvent atteindre votre entreprise, et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Son véritable but ? Entendre vos besoins mais aussi vos idées pour le futur, et vous offrir un regard objectif sur la façon de réaliser vos projets. L'autre idée reçue qui colle à la profession de consultant, c'est qu'il serait réservé aux grosses entreprises, aux sociétés tentaculaires qui réunissent à la fois le budget et les ambitions propres à attirer l'attention (et la cupidité !) du spécialiste. Erreur grossière ! Les grandes sociétés, parce qu'elles réunissent justement un nombre suffisant de cadres et d'experts en tous genres, n'ont pas forcément besoin de faire appel à un conseiller en entreprise. Contrairement à ce qu'elles pourraient croire, les TPE et PME constituent une part importante de la «cible» des consultants.

K.Amel

Les moments difficiles pour les entrepreneurs

Les entrepreneurs rencontrent de nombreuses difficultés. Certaines d'entre elles pèsent plus que d'autres sur le moral des dirigeants. Entre les grèves et les manifestations, nombre d'entreprises ont été impactées. Mais depuis le confinement les entrepreneurs ont dû affronter des tempêtes qui ont mis à mal leur croissance. Mais à celles-ci se sont ajoutés des obstacles qui les ont parfois obligés à changer de stratégie. Petit tour de ces situations qui font de la direction d'une entreprise un véritable parcours d'obstacles.

Les conflits avec les associés

La première difficulté peut venir de l'intérieur. L'une des premières causes de fermeture d'une société réside dans le conflit d'associés. Il peut avoir de nombreuses origines : divergences stratégiques, mauvaise répartition des rôles entre les associés, conflit lié à l'investissement, manque de compétences, absence d'accord sur le pacte d'actionnaires… Les situations ne se ressemblent pas et peuvent conduire les associés à entrer en conflit. Elles touchent particulièrement les fondateurs car il s'agit d'une cause qui ne vient pas de l'extérieur mais de l'intérieur.

Le manque de ventes

Votre idée peut être géniale, vous pouvez travailler de toutes vos forces chaque jour et être aussi souriant que possible… et pourtant vos ventes ne décollent pas. Il s'agit de l'une des principales causes de stress des dirigeants. Il est tout particulièrement présent dans des métiers comme la restauration où du jour au lendemain votre établissement peut se remplir ou se vider sans raison apparente. Il ne faut pas oublier dans ce genre de situation que vous pouvez avoir le meilleur produit du monde et que ce n'est pas forcément pour cela qu'il se vendra tout seul. En témoigne les nombreux échecs liés à l'incapacité à vendre son produit.

Le manque de trésorerie

On pourrait l'oublier tellement il s'agit d'une situation fréquente pour les dirigeants. Le manque d'argent dans les caisses de la société conduit, d'ailleurs, souvent les chefs d'entreprise à devoir « bidouiller ». Retards sur les délais de paiement fournisseurs, négociations et autres institutions pour pouvoir retarder les paiements, absence de recrutement pour développer l'entreprise sont souvent les conséquences de ce manque et du surcroît de travail pour les dirigeants. Pour éviter cette difficulté, anticipez le plus possible et créez-vous un « matelas » confortable si possible en profitant de nombreuses opportunités de financement.

Le défaut de paiement d'un client

Il s'agit de l'une des pires difficultés que peut rencontrer une entreprise. Un client insatisfait et qui n'a pas obtenu ce qu'il souhaitait de votre prestation peut entraîner des conséquences catastrophiques pour une entreprise. Le défaut de paiement d'un client (et notamment quand il s'agit d'un de vos principal client) peut rapidement vous entraîner vous aussi dans une spirale infernale et vers la faillite. Pour cela, anticipez en essayant de diversifier soit votre activité, soit vos clients en ne faisant pas trop peser votre entreprise sur un client unique.

Le licenciement d'un salarié

La situation est dure du côté du salarié mais elle l'est également du côté du patron. Cette situation mêle en général l'humain et le professionnel car il est souvent difficile de devoir licencier une personne que l'on aime bien. Défaut de compétences, difficultés économiques, inadaptation par rapport au poste, absence de performance, … peuvent rapidement vous conduire à devoir vous séparer d'un collaborateur. Le plus difficile reste de comprendre que cette situation est difficile pour vous mais aussi pour votre salarié.

La fermeture de la société

Comment ne pas en parler ? Entre les différents licenciements, les fournisseurs ou les salariés que vous ne pourrez pas payer, la perte de votre emploi et le sentiment d'échec, la fermeture d'une société est l'un des moments les plus difficiles pour les entrepreneurs. Afin que cette situation soit le moins difficile possible, anticipez-là dès que possible et ne vous sur-endettez pas car vous pourriez avoir du mal à vous relever. Ceci n'est bien entendu pas une liste exhaustive des difficultés rencontrées par les dirigeants mais elles valent souvent bien le coup d'être vécues tant l'expérience est belle.

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le stress, un facteur de risque pour la maladie d'Alzheimer

Des chercheurs danois ont analysé les données d'environ 7 000 personnes pour mieux définir le lien entre la démence et le stress sur le long terme, appelé épuisement vital. Cet état de détresse psychologique compte, selon eux, parmi les facteurs de risque de la maladie d'Alzheimer.

De nombreux facteurs peuvent augmenter le risque d'Alzheimer, notamment l'âge, les antécédents familiaux et la génétique. Certains problèmes de santé, comme les maladies cardiovasculaires ou le diabète, peuvent également affecter les vaisseaux sanguins et influencer les risques de démence. Mais de nouvelles recherches indiquent que des facteurs psychologiques pourraient aussi faire partie de la liste. Les scientifiques de l'Université de Copenhague, au Danemark, ont analysé les données d'un sondage mené auprès d'environ 7 000 personnes entre 1991 et 1994, âgés de 60 ans en moyenne. Ils les ont ensuite suivi ces mêmes personnes en 2016 en étudiant le lien entre les risques de démence et l'épuisement vital. Cet état de détresse psychologique se manifeste suite à une exposition à des facteurs de stress pendant une période prolongée. Il se caractérise par de l'irritabilité, de la fatigue et un sentiment de démoralisation.

Le taux de cortisol

L'équipe explique dans le Journal of Alzheimer's Disease que "pour chaque symptôme supplémentaire d'épuisement vital, nous avons constaté que le risque de démence augmentait de 2 %." Les participants qui ont déclaré cinq à neuf symptômes d'épuisement vital au cours de leur vie présentaient un risque de démence de 25 % plus élevé que ceux qui n'en présentaient aucun. Ceux qui ont déclaré 10 à 17 symptômes présentaient un risque de démence de 40 % plus élevé. Les auteurs précisent qu'il est peu probable que la démence provoque un épuisement vital, plutôt que l'inverse. En ce qui concerne les causes sous-jacentes qui expliqueraient ce lien, ils pointent du doigt les niveaux excessifs de cortisol, l'hormone du stress, et les changements cardiovasculaires. "Le stress peut avoir des conséquences graves et néfastes, non seulement sur la santé de notre cerveau, mais aussi sur notre santé en général", rappellent-ils, cités par Medical News Today. "Notre étude indique que nous pouvons aller plus loin dans la prévention de la démence en nous attaquant aux facteurs de risque psychologiques de la démence."

B.Meriem

Selon une étude

Covid-19 : les enfants de moins de 5 ans seraient particulièrement contagieux

Une étude scientifique publiée récemment sème le doute quant à la contagiosité des enfants infectés par le Sars-CoV-2. Les très jeunes, âgés de moins de 5 ans, seraient en fait particulièrement contagieux si l'on en croit les résultats énoncés. Voilà une étude qui vient semer le doute quant à la contagiosité des enfants atteints de la Covid-19, en particulier des plus jeunes. Alors qu'on les considère actuellement comme peu contaminants, une étude scientifique parue le 30 juillet dans le JAMA Pediatrics indique que les enfants de moins de cinq ans seraient au contraire bien plus contagieux que les enfants plus âgés et les adultes. L'étude a mis en évidence des différences importantes au niveau de la concentration de matériel génétique du Sars-CoV-2 présent dans les voies nasopharyngées, selon l'âge du patient. Les enfants de moins de cinq ans auraient ainsi 10 à 100 fois plus de traces génétiques du virus que les enfants plus âgés ou les adultes.

Ici, les chercheurs, travaillant à Chicago (États-Unis) ont mené des tests de dépistage du Sars-CoV-2 sur 145 patients, divisés en trois groupes :

• 46 enfants de moins de cinq ans • 51 enfants de 5 à 17 ans ;

• et 48 adultes de 18 à 65 ans.

Tous ont été testés entre le 23 mars et le 27 avril.

Une quantité de virus équivalente a été mesurée chez les enfants de plus de cinq ans et les adultes. En revanche, les plus jeunes avaient bien plus de particules virales que les autres groupes, laissant présager une plus grande contagiosité : plus l'on retrouve de matériel génétique du virus dans les voies nasopharyngées, plus la contagiosité est élevée. "Les comportements habituels des jeunes enfants et les endroits clos dans les écoles et les garderies posent la question d'une propagation du SARS-CoV-2 dans cette population à mesure que les mesures sanitaires s'assouplissent", ont conclu les auteurs inquiets, qui ajoutent que la vaccination de cette tranche d'âge pourra alors s'avérer cruciale dans la lutte contre le coronavirus, une fois un vaccin disponible.

La cannelle

L'épice magique bonne pour notre santé !

Épice magique aux saveurs et senteurs d'enfance, la cannelle cache sous son écorce une mine de vertus pour notre santé, à mettre à profit jour après jour.

L'anti-diabète tout doux

Si sa saveur est chaude, puissante et semble sucrée, la cannelle est une aide pour les régimes - elle calme les pulsions pour le sucre - et pour les diabétiques de type 2. Une étude a prouvé qu'en consommer 1 à 6 g par jour (une cuillère à soupe rase pèse 3,5 g) réduisait, chez eux, le taux de sucre sanguin (glycémie), mais aussi de certains lipides comme le cholestérol et les triglycérides, et même leur tension artérielle et leur tour de taille. La cannelle apporte en outre des fibres en quantité non négligeable (1,2 g pour 2 g d'épice), toujours bénéfiques au transit et au rassasiement.

Une action énergique contre les germes

Gastro-entérite ou infection respiratoire, grippe ou même cystite ? La cannelle est un allié de choc, à la fois antiseptique, antiviral et anti-microbien ! On peut la consommer tout simplement dans une tisane (il faut alors mélanger la poudre qui a tendance à faire un dépôt, avec du miel, par exemple) ou, mieux, en huile essentielle, plus fortement dosée (1 goutte suffit). En prime, elle est digestive et lutte contre les ballonnements.

Un vrai booster d'énergie !

Excellent antifatigue, tant sur le plan physique que psychique, la cannelle était déjà utilisée par les Grecs et Romains comme aphrodisiaque (surtout masculin) ! Elle faciliterait en outre la concentration et la mémorisation. On peut sans hésiter la consommer chaque jour (une cuillère à café), dans des plats sucrés mais aussi salés. À choisir de préférence venue de Ceylan (plutôt que de Chine), et bio.

Cap sur les antioxydants !

La poudre extraite de l'écorce du cannelier figure au quatrième rang des aliments les plus antioxydants, capables de lutter contre les radicaux libres qui accélèrent le vieillissement de l'organisme. Sa concentration, notamment en proanthocyanidines, frôle le record : 20 fois plus que la canneberge ! Épice de longue vie ? Sans doute. Ses vertus anti-inflammatoires font d'elle une alliée du quotidien, pour soulager les douleurs d'arthrose notamment, protéger le système cardiovasculaire, réduire certaines inflammations et allergies.

58e double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse
La revue du CN consacrée à la fête de l'indépendance et au rapatriement des restes mortuaires

Le dernier numéro de la revue mensuelle du Conseil de la Nation consacre un supplément dédié au 58e double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, marqué cette année par la restitution des restes mortuaires de 24 héros de la Résistance populaire contre l'occupation française. Etalés sur 70 pages, le supplément intitulé «Les Martyrs reviennent vendredi 3 juillet 2020», se remémore les étapes les plus importantes de la restitution des crânes des résistantes algériens, privés 170 ans durant, de leur droit naturel et humain à l'inhumation, après avoir passés de longues années au Musée de l'Homme à Paris. À ce propos, le supplément indique que cette réalisation «reflète clairement le sérieux et le dévouement affichés et la volonté politique de la nouvelle direction à procéder au traitement du dossier des crânes séquestrés en France, dossier étroitement lié à la Mémoire nationale de l'Etat algérien, qui ne saurait être reconstituée sans toutes ses composantes».Cette restitution intervient en concrétisation du «serment fait par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au peuple algérien» et ce partant de sa conviction que la Nation qui préserve son Histoire, préserve en fait son essence même».Selon ce supplément, cette démarche «se veut une victoire historique que l'Histoire inscrira en lettres d'or», ajoutant que le choix du timing de la restitution des restes mortuaires des héros de la Résistance populaire «est porteur d'un message fort, celui d'une rupture avec un passé révolu pour une Algérie Nouvelle ».La revue consacre également dans son supplément un article qui rappelle que le Président Tebboune avait, lors de plusieurs occasions, souligné son attachement à restituer les crânes de ces héros, avant d'annoncer, enfin, «la bonne nouvelle» dans son allocution lors de la cérémonie de remise de grades et de médailles aux officiers de l'Armée nationale populaire (ANP), à l'occasion du 58e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Dans un autre article, l'auteur a passé en revue «les heures historiques» de la journée du 03 juillet 2020 durant laquelle les héros ont franchi le sol de leur pays -à bord d'un avion militaire de l'ANP- où un accueil officiel leur a été réservé par le Président de la République et les hauts responsables de l'Etat suivi d'un immense accueil populaire, avant leur inhumation, deux jours après, dans une ambiance émouvante dans le carré des martyrs au cimetière d'El Alia. L'article retrace les étapes de la cérémonie d'accueil où le Président de la République s'est recueilli devant les cercueils de ces héros portés sur les épaules, et qui ont été salués aux détonations de 21 coups de canons. Un autre article rappelle l'allocution du Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) dans laquelle il a souligné que la restitution de ces crânes qui marque une lutte soutenue contre la colonisation réalise l'espoir après beaucoup de douleurs. Cette publication met en avant le rôle des chercheurs Farid Belkadhi et Brahim Senouci dans la restitution des restes mortuaires des symboles de la résistance populaire, en consacrant un espace pour passer en revue la chronologie de cet acquis historique.

L'Ogebc se dirige vers une exploitation optimale des sites du patrimoine

L'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) se dirige vers une "exploitation commerciale optimale" des sites archéologiques et musées de site dans le cadre de "la nouvelle politique économique adoptée par le président de la République", a indiqué Abdelkader Dahdouh, directeur général de l'office qui annonce un nouveau cahier des charges pour l'investissement des opérateurs privés dans les infrastructures d'accueil et de services. Abdelkader Dahdouh a expliqué que l'Ogebc œuvre à trouver des "solutions économiques de rechange" dans le cadre de la politique adoptée par le président de la République en adoptant de nouveaux mécanismes d'exploitation des sites du patrimoine. Il a également annoncé l'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour la "location de structures de l'office dans plusieurs sites archéologiques comme celui de Tipasa qui comporte un projet de centre d'interprétation et de nouvelles structures commerciales". l'Ogebc devra exploiter en priorité les espaces existants pour créer une offre attrayante et des infrastructures d'accueil dans des sites comme Timgad (Batna), Djemila (Setif), Kalâa des Béni Hammad (Msila) ou encore le fort de Santa Cruz à Oran. Cette nouvelle vision d'exploitation comporte également la création de musées virtuels et des reconstitutions des vestiges en trois dimensions. Depuis la fermeture des musées et sites archéologiques en mars dernier, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, l'Ogebc a mis en place un programme de visites guidées virtuelles des sites sous tutelle, diffusées sur les réseaux sociaux, et des opérations d'aménagement et de nettoyage pour préparer l'accueil des visiteurs après la levée des mesures de prévention dans des sites comme Djemila, Timgad , Hippone (Annaba), Tipasa Ténès et Cherchell, a rappelé Abdelkader Dahdouh.

M.T

Écriture commune de l'histoire entre l'Algérie et la France
Chikhi souligne qu'elle "n'est ni souhaitable, ni possible".

Le directeur général des Archives nationales et Conseiller du président de la République, chargé des Archives nationales et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi a affirmé jeudi que "l'Algérie attend de savoir les intentions françaises suite à la désignation de Benjamin Stora pour travailler sur le dossier de la mémoire avec l'Algérie", soulignant que l'écriture commune de l'histoire entre les deux pays "n'est ni souhaitable, ni possible".S'expliquant en marge d'une cérémonie en hommage à l'avocate et militante Gisèle Halimi, décédée mardi dernier, M. Chikhi a indiqué que la partie algérienne attend de savoir quelles sont les intentions françaises après la désignation de Benjamin Stora pour travailler sur le dossier de la mémoire avec l'Algérie et quel volet sera évoqué pour le lancement de ce travail commun", ajoutant que "l'on parle d'une écriture commune de l'histoire, qui est, toutefois, ni souhaitable ni possible"."Benjamin Stora était à l'origine de l'initiative de l'écriture commune de l'histoire, mais il y a longtemps, en exprimant le souhait de voir des historiens, algériens et français, se rencontrer afin d'écrire l'histoire commune. Je pense qu'il a renoncé dernièrement à cette idée, lorsqu'il avait reconnu que c'était difficile", a expliqué M. Chikhi, se disant, à cet effet, convaincu que "cela est vraiment très difficile, compte tenu de motivations qui diffèrent d"une partie à une autre"."Nous voulons une histoire nationale homogène et chronologique, alors qu'ils veulent une histoire fragmentée", a ajouté le directeur général des Archives nationales, soulignant qu'il y a beaucoup de questions (....) qu'ils veulent peut-être dissimuler et que le peuple algérien était victime d'une période coloniale féroce".M. Chikhi a cité, par ailleurs, les déclarations du Président Tebboune qui avait affirmé que "l'Algérie ne peut renoncer à son histoire, mais elle peut œuvrer avec l'autre partie à construire des relations équilibrées, ce qui est primordial dans les relations internationales. Néanmoins, l'histoire appartient au peuple algérien qui a le droit de savoir ce qui s'est passé".A une question sur la démarche de restitution des archives, M. Chikhi a indiqué que le dossier est "en cours de traitement, en coordination entre plusieurs services de l'Etat afin de rapprocher les vues".

Toumi M /Ag

Protection du patrimoine culturel:
L'Algérie et les États-Unis font cause commune

L'ambassadeur des États-Unis en Algérie, John Desrocher (Photo), et la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, ont signé jeudi, à Alger, le plan d'action conjoint relatif au protocole d'entente sur la protection des biens culturels. Dans un communiqué reçu à notre rédaction, il y est souligné que les deux parties s'engagent ainsi à travailler en collaboration dans les domaines de la protection et de la restauration des biens culturels. Le plan d'action conjoint se devine en une "feuille de route quinquennale" pour la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé par les gouvernements des États-Unis d'Amérique et de la République algérienne démocratique et populaire le 15 août 2019, comprenant une série d'activités visant à réduire pillage de biens culturels algériens, à protéger le patrimoine culturel de l'Algérie et à accroître les échanges scientifiques, culturels et éducatifs. Ce projet renforcera les capacités des institutions algériennes chargées de l'application de la loi et du patrimoine culturel et consolidera davantage les relations bilatérales. Aussi, cet accord témoigne-t-il, lit- on, de «l'engagement commun des États-Unis d'Amérique et de l'Algérie à protéger le patrimoine algérien, à promouvoir le développement économique autour du tourisme durable et à réduire l'incitation au pillage et au trafic». On y apprend ainsi que l'ambassade des États-Unis a alloué près de 400 000 dollars à des projets qui contribueront à atteindre les objectifs ambitieux du plan d'action. Le directeur général de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC) Abdelkader Dahdouh, qui a assisté à la cérémonie de signature, s'est réjoui de cette importante initiative de coopération, souligne le communiqué de l'ambassade américaine.

M.B

Séisme à Mila :

Effondrement total de trois habitations et d'autres lézardées

Les deux séismes de moyenne intensité qui ont ébranlé hier matin la wilaya de Mila ont provoqué l'effondrement total de trois (3) habitations et des lézardes sur les piliers et les façades d'autres résidences dans plusieurs communes, sans occasionner toutefois, de pertes humaines, a-t-on appris de la direction locale de la protection civile. Selon la même source, les deux séismes ayant provoqué l'effondrement total de deux maisons situées dans la vieille ville et une autre habitation composée de 4 étages dans le quartier El Kherba, au chef-lieu, en plus des fissures sur la chaussée de ce même quartier sur une distance de 500 mètres, ont également poussé les citoyens à sortir de leurs foyers. Les deux secousses ont provoqué en outre des fissures sur des piliers et des murs ainsi que des effondrements partiels de 15 maisons de la vieille ville, 11 autres dans le quartier El Kherba et 5 dans le quartier Kasr El Ma dans la commune de Mila, a-t-on souligné. De son côté, Abdellah Sellai, directeur local des travaux publics, a affirmé que les deux secousses ont provoqué la chute d'une grande quantité de pierres sans qu'aucun dégât ne soit enregistré, rappelant que "dans le cadre d'une opération préalable effectuée hier jeudi, cette route a fait l'objet d'une fermeture partiel pour les besoins des travaux d'évacuation des pierres qui menacent les usagers de cet axe routier». Il a ajouté dans ce contexte, que "les services de la direction des travaux publics sont intervenues sur les lieux pour enlever les pierres qui sont tombées». Pour rappel, une première secousse tellurique de magnitude de 4,9 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée vendredi matin à 07h15 dans la wilaya de Mila. Son épicentre a été localisé à 2 km au Sud-Est de Hammala. Une nouvelle secousse de magnitude de 4,5 sur l'échelle de Richter a été enregistrée à 12h13. Son épicentre a été localisé à 3 km au Sud de Hammala. Ces deux séismes interviennent trois semaines après une première secousse tellurique enregistrée dans la wilaya de Mila, dont l'épicentre avait été localisé à Sidi Merouane, à l'issue duquel l'inspection menée par les services du contrôle technique des constructions (CTC) ont classé les résidences qui avaient été fissurées au niveau de la vieille ville dans la case orange, ont rapporté les services de la protection civile. La direction de la protection civile a indiqué par ailleurs qu'à la suite d'une secousse enregistrée la semaine dernière, des lézardes ont été signalées dans plusieurs maisons dans les communes de Teleghema, Terai Bainen, Bouhatem, Athmania et Chelghoum Laid, en plus de chutes de pierres sur la RN 27 reliant les wilayas de Mila et Jijel, dans la région de Hammam Beni Haroun.

El Tarf

Saisie de trois pistolets automatiques et près de 680 cartouches

La brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la sûreté de wilaya d'El Tarf a saisi trois (03) pistolets automatiques ainsi que près de 680 cartouches de différents calibres, dans une affaire impliquant trois (03) trafiquants, a indiqué, hier, le chargé de communication de ce corps de sécurité. Agissant sur la base d'informations faisant état d'activités suspectes des présumés auteurs, les éléments de la BRI ont ouvert une enquête qui a abouti à l'identification des prévenus, âgés entre 20 et 60 ans, a ajouté le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.Suite à des opérations de surveillance, deux d'entre eux ont été appréhendés à bord d'un véhicule touristique au niveau d'El Tarf tandis que le troisième complice a été arrêté à l'issue du parachèvement de l'enquête, a détaillé la même source. Trois pistolets automatiques chargés de munitions ainsi que 650 cartouches de 16 mm dissimulées dans des cartons, ont été retrouvés dans le véhicule qui a été également saisi dans le cadre de cette affaire, a indiqué la même source. Poursuivis pour "trafic d'armes à feux et munitions" et "vente de cartouches sans autorisation", les trois mis en cause, originaires de la wilaya d'El Tarf, ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Dréan, a-t- on conclu.

Alger

Un réseau criminel démantelé et plus de 5000 comprimés psychotropes saisis à Draria (GN)

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Draria (Alger) ont saisi plus de 5000 comprimés psychotropes et arrêté dix (10) individus dont une femme, a-t-on appris auprès du commandant du détachement territorial de la GN de Douéra.Dans une déclaration à la presse en marge de la présentation des saisies et des suspects, le Commandant Guechiche El Djemai a indiqué que l'opération a été menée suite à des informations parvenues à la brigade territoriale de la GN de Draria faisant état d'un réseau criminel activant dans le secteur de compétence. Suite à quoi, les éléments de ladite brigade ont élaboré un plan bien ficelé ayant permis d'interpeller dix (10) personnes suspectes, dont une femme au niveau de la cité 1600 logements et 300 logements Cosider de Sebala (commune de Draria).L'opération s'est soldée par la saisie de 5040 comprimés psychotropes de différents types et une quantité de drogue (kif traité) estimée à 150 grammes ainsi qu'un montant de 38.000 DA issus du trafic de la drogue et la saisi d'un véhicule utilisé par la bande criminelle dans les déplacements, a précisé la même source. Une fois les procédures légales de l'enquête parachevées, les suspects ont été présentés jeudi devant les juridictions compétentes, a conclu la même source.

El Tarf : Repêchage de deux corps sans vie de la plage El Battah et ...

Les corps de deux personnes mortes par noyade ont été repêchés au niveau la plage El Battah relevant de la daïra de Ben M'Hidi (El Tarf), a-t-on appris, du chargé de la communication de la protection civile. Les deux premières victimes dont le corps ont été repêchés mercredi, sont âgées de 35 et 17 ans et originaires de la wilaya d'Oued, et El Tarf et ont trouvé la mort en s'aventurant au niveau la plage El Battah, a ajouté la même source. Dès l'alerte donnée, les éléments de la protection civile se sont déployés pour tenter de sauver ces deux victimes dont les corps ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital de Ben M'Hidi pour les besoins de l'autopsie. Les mêmes services sont intervenus pour secourir un jeune de moins de vingt ans, sauvé in extremis à la plage Cap Rosa, dans la commune d' Kala, a-t-on encore noté, relevant que la victime qui est dans un état "critique" a été transférée d'urgence vers l'hôpital de cette ville pour recevoir les soins nécessaires. La baignade au niveau des 15 plages de la wilaya d' El Tarf, à l'instar du reste du pays, est interdite, dans le cadre du dispositif de lutte et de prévention contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on précisé, rappelant que quatre (04) personnes ont péri par noyade, depuis le début … un 3éme à la plage de Terga . Les agents de la Protection civile ont repêché, jeudi après-midi à la plage de Terga (wilaya d'Ain Temouchent), le corps sans vie d'un noyé. Il s'agit d'un jeune de 24 ans qui a péri par une mer agitée, a indiqué le directeur de wilaya de la Protection civile, le commandant Mourad Bensalem, signalant que son corps a été déposé à la morgue de l'établissement public hospitalier "Ahmed Medeghri" d'Ain Temouchent. Ce cas de noyade est le deuxième en moins de 72 heures dans la wilaya, selon les services de la Protection civile qui rappellent le repêchage du corps d'un jeune de 15 ans sur la plage de Madrid dans la commune de Béni Saf de la saison estivale.

Mostaganem

Un bébé de 09 mois décède dans un accident de voiture

Jeudi dans l'après-midi, un terrible et dramatique accident s'est produit entre deux véhicules légers, l'un utilitaire (Hilux) et l'autre touristique au niveau du rond-point du quartier de « Diyar al-Hana », RN 11 près du port de Mostaganem, a-t-on appris. Ce dramatique accident a fait une victime en la personne d'une petite fille ''nourrisson'', de 09 mois qui a décédé sur place tandis que les trois autres membres de la famille, âges de 05 et 34 ans s'en sont sortis vivants mais avec diverses blessures variables. L'unité portuaire de la protection civile, appuyée par l'unité « Amirouche » de la protection civile de Kharrouba sont intervenues pour venir au secours aux victimes de cet accident de la circulation. Ils ont prodigué aux blessés les soins de premiers secours sur place avant d'être évacués vers le service des urgences médicales de l'hôpital de Mostaganem .Entre temps, les services de sécurité ont pris en charge cette affaire pour une enquête approfondie qui déterminera les circonstances exactes de l'accident ayant occasionné le décès d'un bébé, des blessures à 03 personnes et des dégâts matériels importants.

Accidents de la circulation en zones urbaines:

10 morts et 311 blessés en une semaine

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 311 autres ont été blessées dans 249 accidents de circulation enregistrés en zones urbaines durant la période allant du 28 juillet dernier au 3 août courant, a indiqué un communiqué de la Direction générale de Sûreté nationale (DGSN). Comparativement aux statistiques de la semaine dernière, le bilan fait état d'une hausse dans le nombre des accidents de la route (+19), ainsi que dans le nombre de blessés (+25 blessés) et d'un recul dans le nombre de décès (- 3 décès).Le facteur humain demeure à l'origine de plus de 96 % de ces accidents de la route, en raison notamment du non-respect du Code de la route. La DGSN a réitéré son appel aux usagers de la voie publique à "davantage de prudence et de vigilance lors de la conduite, par souci de préserver la sécurité de tout un chacun». Elle met à la disposition des citoyens, 24/24h, le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 pour tout signalement.

Ligue 1 USM Alger

La présence d'Antar Yahia a influencé Ciccolini pour venir

François Ciccolini, a déclaré que la présence du directeur sportif Antar Yahia, a fini par le convaincre de s'engager avec les Usmistes, tout en exprimant sa fierté de faire partie de la famille d'un club "au grand palmarès «Je suis très content et fier de rejoindre l'USMA, qui a un grand palmarès avec des joueurs de talent. C'est aussi le fait qu'Antar Yahia soit là, qui a fait pencher la balance", a indiqué le technicien corse dans une déclaration vidéo diffusée mercredi soir sur la page officielle Facebook de l'USMA. Ciccolini (58 ans), qui reste sur une expérience avec le Gazélec Ajaccio (National 2/4e Division en France) lors de la saison 2019-2020, succède ainsi à Mounir Zeghdoud, arrivé en mars dernier en remplacement de Dziri Billel qui avait quitté son poste à l'amiable, à l'issue de la défaite concédée dans le derby face au MC Alger (0-1)."J'ai visionné plusieurs rencontres de l'USMA avec deux entraîneurs différents, j'ai vu une équipe avec des qualités offensives intéressantes, mais qui encaissait beaucoup de buts sur des erreurs individuelles. On va s'efforcer avec mon staff à garder ces qualités offensives et les améliorer, mais aussi de gommer ces erreurs en étant plus rigoureux et plus structuré défensivement, autrement dit s'améliorer dans la transition offensive et défensive", a-t-il ajouté. L'ancien entraîneur de la JS Kabylie (octobre - décembre 2014) a évoqué le volet recrutement, relevant la nécessité d'avoir un "amalgame réussi" entre jeunes et joueurs d'expérience."Nous avons engagé des joueurs de talent, mais il faut maintenant ramener de l'expérience, du vécu, et de la maturité avec des joueurs qui connaissent bien le championnat algérien». Enfin, l'ancien coach d'Antar Yahia à Bastia s'est engagé à travailler en compagnie de son staff pour "gagner le plus de matchs possible"."Avec Antar Yahia et mon staff, nous allons tout faire pour être performants et gagner le plus de matchs possible, mais cela devra se faire avec du travail et de l'humilité, pour rendre les supporters fiers de leur équipe".Ciccolini sera secondé dans sa mission par Benaraïbi Bouziane (entraîneur-adjoint), alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à l'ancien portier international Mohamed Benhamou.

MC Alger

Mouad Hadded première recrue estivale

Le défenseur central de la JSM Skikda Mouad Hadded, est devenu la première recrue estivale du MC Alger, en s'engageant pour un contrat de deux saisons, a annoncé le club vice-champion d'Algérie de football sur sa page officielle Facebook. Haddad (23 ans) avait rejoint la JSMS en 2018 en provenance du CA Batna. Il est devenu l'un des joueurs les plus en vue de la formation de Skikda, 2e au classement final de la saison 2019-2020 de la Ligue 1, synonyme d'accession en élite, suite à la décision de la fédération algérienne (FAF) de mettre un terme définitivement à la saison en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). Le natif de Collo était régulièrement convoqué en équipe nationale des moins de 23 ans (U-23) l'année dernière, sous la houlette de l'ancien +sélectionneur français Ludovic Batelli, prenant part notamment à la campagne qualificative pour la CAN-2019 de la catégorie. Outre la stratégie de promouvoir quelques joueurs issus de la réserve, la direction du MCA compte engager d'autres joueurs, dans l'optique de jouer les premiers rôles en championnat, mais également faire bonne figure lors de la prochaine édition de la Ligue des champions 2020-2021, coïncidant avec le centenaire du club algérois. La période des transferts d'été s'est ouvert officiellement mercredi et s'étalera jusqu'au 27 octobre. Le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été fixé.

Cyclisme:

Une formation en ligne, au profit des Commissaires de courses

Une formation en ligne, à l'intention des Commissaires de courses, est organisée, à partir de 18h00, par la Commission de réglementation, d'arbitrage et de désignation de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC)."Cette formation, prévue en mode visioconférence et ayant pour thème : la réunion des Directeurs sportifs (Critérium), sera assurée par l'expert Abdelaziz Laouamri" a encore précisé la FAC dans un communiqué. En effet, même en ces temps de pandémie, l'instance fédérale a décidé de poursuivre certaines de ses activités, en attendant le retour à la normale. Il s'agit d'ailleurs de la deuxième formation en ligne, en l'espace de seulement quatre jours, après celle qui a été organisée mercredi dernier, également à l'intention des Commissaires de courses. Cette première formation a été animée par Mr Amar Boutarfa, et elle avait pour thème : les licences, le départ, l'arrivée et les dossards. De nouvelles connaissances dans le domaine, qui seront probablement très utiles à ces Commissaires à la reprise de la compétition, car ils pourront dès lors les mettre en pratique.

ES Sétif

L'entraîneur Kouki OK pour prolonger son contrat de deux saisons

L'entraîneur tunisien de l'ES Sétif, Nabil Kouki, a trouvé un "accord final" avec la direction pour prolonger son contrat de deux saisons, a annoncé mercredi soir le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. "La direction a trouvé un accord final avec Kouki, ce dernier va prolonger dans les prochaines heures son bail pour deux saisons", indique l'Entente dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.Kouki, qui avait rejoint Sétif au mois d'octobre 2019, en remplacement de Kheïreddine Madoui, est parvenu à redresser la barre en championnat, permettant à son équipe de réaliser une remontée spectaculaire au classement. L'ESS a terminé la saison 2019-2020, définitivement arrêtée en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), à la troisième place derrière le CR Belouizdad (champion) et le MC Alger.En Coupe d'Algérie, l'ESS est toujours en course pour se qualifier au dernier carré. Elle devait affronter son voisin le CABB Arreridj en quarts de finale (retour), après avoir fait match nul 1-1 à l'aller à Bordj. La Fédération algérienne (FAF) ne s'est toujours pas prononcée sur la suite à donner à l'épreuve populaire.

Draoui retourne au CR Belouizdad

Le milieu défensif de l'ES Sétif, Zakaria Draoui (26 ans), s'est engagé jeudi pour un contrat de trois saisons avec le CR Belouizdad, signant ainsi son retour chez le champion d'Algérie, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football. Le Chabab s'offre ainsi sa première recrue estivale, au lendemain de l'ouverture officielle de la période des transferts d'été qui s'étalera jusqu'au 27 octobre. En mai 2018, Draoui avait quitté le club de Laâquiba, alors en pleine crise, pour s'engager avec la formation sétifienne, mais sans pour autant parvenir à s'imposer (34 apparitions/1 but).Avant de penser à renforcer son équipe première, le Chabab a engagé de jeunes éléments pour intégrer l'équipe des réserves, à l'image du défenseur central Redouane Chouti (18 ans/USM Bel-Abbès) et du milieu de terrain Houssam-Eddine Mrezigue (20 ans/MC Alger) qui se sont engagés pour un contrat de quatre saisons. Peu après la suspension du championnat le 16 mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), la CRB a prolongé certains de ses tauliers, à l'instar des deux défenseurs Chouaïb Keddad (26 ans) et Zine Al-Abidine Boulekhoua (30 ans), ainsi que le milieu de terrain défensif Billel Tarikat (29 ans).Le CRB a été déclaré champion d'Algérie 2019-2020, suite à la décision prise par le Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF) de mettre fin à l'exercice, impacté par la pandémie de Covid-19, en approuvant les résultats de la consultation écrite initiée auprès des membres de l'assemblée générale.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition et la publicité
EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications
MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint
Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL FONDATEUR
MME SEMROUNI.K
MONDE DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF
A.SALIM

SIEGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL ACHOUR –ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO
005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021737778
021737128
FAX 021739559

DIFUSSION
OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION
SIA

16
Le Monde de l'administration
Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com
Samedi 08 Août 2020 / N° 931 Prix : 20 DA

Coronavirus:

529 nouveaux cas, 429 guérisons et 9 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

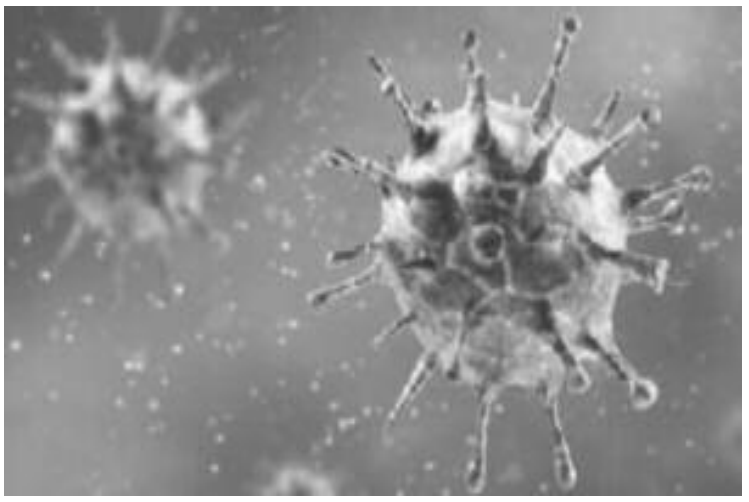

Cinq cent vingt-neuf (529) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 429 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 33 155, dont 529 nouveaux cas, soit 1,2 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1 282 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 23 667, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 28 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de dix (10) cas et 20 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 60 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.(

Le point sur la pandémie dans le monde, Plus de 19 millions de cas

Voici les nouveaux faits marquants sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

Plus de 712.000 morts :

La pandémie a fait au moins 712.000 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP jeudi à 11h00 GMT. Plus de 19 millions de cas ont été officiellement comptabilisés dans 196 pays et territoires, dont plus de 11 millions sont aujourd'hui considérés comme s'étant soldés par une guérison. Les Etats-Unis restent le pays le plus endeuillé avec près de 160.000 morts, dont plus de 2.000 au cours des 24 dernières heures, un plus haut depuis trois mois. Viennent ensuite le Brésil (98.493 morts), le Mexique (50.000), le Royaume-Uni (46.413) et l'Inde (40.699).L'Afrique, relativement peu touchée jusqu'ici, a franchi jeudi le cap de 1 million de cas et compte au moins 21.724 décès.

Non au nationalisme vaccinal s'insurge l'OMS :

Le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus s'est insurgé jeudi contre le « nationalisme vaccinal ». « Il devrait y avoir un consensus mondial pour faire de tout vaccin un bien public commun », a-t-il plaidé. Il ne s'agit pas de « partager au nom du partage » mais parce que cela bénéficierait à tous, y compris aux pays riches, selon le directeur général de l'OMS.

FLN : Le vieux parti au pouvoir invité à Moscou pour un sommet

L'ambassadeur de Russie en Algérie et le secrétaire général du FLN se sont rencontrés ce 6 août à Alger, informe un communiqué du parti. Il précise que la coopération partisane et parlementaire a été abordée, tout comme les relations bilatérales et les questions régionales et internationales. Igor Beliaev, ambassadeur de Russie en Algérie, a effectué ce jeudi 6 août une visite au siège du Front de libération nationale (FLN). Il a été reçu par son secrétaire général Abou el-Fadel Baâdji, indique un communiqué du FLN dont Sputnik s'est procuré une copie. En plus des relations bilatérales, les deux hommes ont abordé la coopération parlementaire et partisane entre les deux pays. La question palestinienne, le conflit au Sahara occidental, la crise libyenne et la lutte contre le terrorisme au Sahel ont également été discutés.

Les enjeux de la visite du chef de la diplomatie algérienne à Moscou scrutés à la loupe

«Dans le cadre de son initiative pour rétablir ses réseaux de relations avec les partis politiques amis dans plusieurs pays, dont ceux de la Fédération de Russie, le FLN a reçu une invitation de la formation politique majoritaire au Parlement russe, Russie unie, pour participer à une rencontre le mois prochain avec tous les partis influents d'Afrique afin discuter des conséquences sociales et économiques de la pandémie du Covid-19», détaille la note. Par ailleurs, les deux responsables ont évoqué plusieurs questions internationales: «la crise libyenne, la lutte contre le terrorisme et la crime organisé dans la région du Sahel, en plus de la cause palestinienne et du dossier de décolonisation au Sahara occidental», ajoute le communiqué. Enfin, concernant les relations bilatérales, les deux hommes ont relevé que les échanges économiques et commerciaux en dehors de la coopération technico-militaire «n'étaient pas encore à la hauteur du dialogue politique entre Moscou et Alger dont les vues sont quasiment identiques dans beaucoup de dossiers», conclut le document.

Quelques statistiques

Depuis plusieurs décennies, la Russie et l'Algérie sont liées par des relations traditionnellement amicales qui se sont transformées en partenariat stratégique après la signature en 2001 de la déclaration correspondante lors de la visite de Vladimir Poutine à Alger. La Russie a-t-elle mal reçu le chef de la diplomatie algérienne? Fake news, affirment des diplomates à Sputnik Fin 2019, les statistiques du Service fédéral des douanes (FTS) russe ont montré qu'au cours des neuf premiers mois de 2018, la Russie a livré pour 2,3 milliards de dollars de marchandises à l'Algérie, contre 8,2 millions de dollars dans le sens inverse. Les principaux produits russes exportés vers l'Algérie sont des moyens de transport et équipements (36%), des produits métallurgiques (10%), agricoles (6,2%) et des matières premières minérales (5%).De son côté, l'Algérie envoie principalement à la Fédération de Russie des produits agricoles, soit près de 90% des exportations algériennes entre janvier et septembre 2018, selon le FTS.

Covid-19 : 621 ressortissants algériens rapatriés à bord de 2 avions en provenance de Paris durant les dernières 48h

Six-cent-vingt-et-un (621) ressortissants algériens sont arrivés à l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediene le 4 et le 5 août en cours à bord de deux avions en provenance de Paris, et ce dans le cadre de la 3e étape de l'opération de rapatriement des algériens bloqués à l'étranger en raison de la propagation du covid-19, a déclaré, jeudi, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif."Suite à mes déclarations du 29 juillet 2020 concernant le programme de la 3e étape de l'opération de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger, lancée le 4 août 2020, un total de 621 ressortissants sont arrivés à l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediene le 4 et le 5 août en cours à bord de deux avions en provenance de Paris", a précisé le même responsable. Le programme actualisé des vols restants dans le cadre des opérations de rapatriement jusqu'au 16 août en cours comporte: - Un vol en provenance de Washington le 6 août pour le rapatriement des ressortissants bloqués aux Etats-Unis vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance de Johannesburg (Afrique du Sud) en passant par Luanda (Angola), Libreville (Gabon) et Abidjan (Cote d'Ivoire) vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance de Dubaï (Emirats arabes unis) le 7 août vers l'aéroport d'Oran.

- Un vol en provenance d'Istanbul (Turquie) le 7 août vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance de Doha (Qatar) le 8 août vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance du Koweït le 8 août vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance de Paris (France) le 8 août vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance de Khartoum (Soudan) le 8 août vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance d'Istanbul (Turquie) le 8 août vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance de Jeddah (Arabie Saoudite) le 9 août vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance de Paris (France) le 9 août vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance de Londres (Royaume unis) le 9 août vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance d'Istanbul (Turquie) le 9 août vers l'aéroport de Constantine pour le rapatriement des ressortissants bloqués en Turquie et dans d'autres pays, outre les ressortissants bloqués en Syrie et à Liban et qui ont été regroupés à l'aéroport international de Beyrouth en vue de les rapatrier.

- Un vol en provenance de Montréal (Canada) le 10 août vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance de Dubaï (Emirats arabes unis) le 10 août vers l'aéroport d'Alger.

- Un vol en provenance de Nouakchott (Mauritanie) en passant par Dakar (Sénégal) le 10 août vers l'aéroport d'El Oued.

- Un vol en provenance de Doha (Qatar) le 11 août vers l'aéroport d'Annaba pour le rapatriement des ressortissants algériens bloqués en Irak (84 ressortissants), outre les ressortissants bloqués dans d'autres pays.

- Un vol en provenance d'Istanbul (Turquie) le 13 août vers l'aéroport d'Oran.

- Un vol en provenance de Washington (Etats-Unis) le 13 août vers l'aéroport d'Oran.

- Un vol en provenance de Dubaï (Emirats arabes unis) le 16 août vers l'aéroport de Constantine.

Selon la même source, "des modifications pourraient être apportées à ce programme en raison des déclarations administratives et sanitaires, des autorisations des administrations d'aviation des différents pays et des différentes procédures d'ouverture et de fermeture de l'espace aérien relatives à la propagation de la pandémie du covid-19 ayant été prises par certains pays à partir desquelles les ressortissants algériens devront être rapatriés".